



Le complexe Quatre-Saisons, à Charlesbourg, est en chantier depuis quelques semaines. Les automobilistes peuvent voir les édifices en construction en bordure de l'autoroute Laurentienne.

La construction de Quatre-Saisons progresse bien, à Charlesbourg

La construction du complexe Quatre-Saisons, près de l'autoroute Laurentienne, à Charlesbourg, va bon train. Les halles, édifice de forme circulaire couronné d'une pyramide de verre, devraient ouvrir leurs portes au milieu du mois de juillet, au plus tard à la fin d'août, estime M. Paul Côté, président du groupe PRECO, maître d'oeuvre des travaux.

par Yves THERRIEN

Deux unités de 40 logements en copropriété sont en chantier. L'une sera prête pour le 1er juillet, l'autre, le 1er septembre. La construction de l'édifice à bureaux devrait commencer à la fin de mai.

L'hôtel, dont les plans définitifs sont sur le point d'être établis, devrait commencer à prendre forme vers le milieu de septembre, suivi par deux autres unités de 40 loge-

ments en copropriété. Pour favoriser la réalisation de ce complexe évalué à \$32 millions, la municipalité de Charlesbourg a consenti un abattement fiscal réparti sur trois ans s'appliquant exclusivement à l'hôtel.

Par ailleurs, M. Paul Côté a affirmé au SOLEIL qu'un autre projet, évalué à plus de \$35 millions, devrait voir le jour, au printemps prochain, entre l'Atrium et les édifices actuels.

«Nous attendons de voir les réactions du marché, explique M. Côté. Contrairement à ce qui se passe à Sainte-Foy et Québec, les logements en copropriété se vendent moins rapidement à Charlesbourg. Les clients potentiels attendent de voir le produit fini avant de signer un contrat. Nous sommes par contre convaincus du potentiel du mar-

ché de Charlesbourg. Les gens se montrent très intéressés.»

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

- Choix de montures
- Examen de la vue
- Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

1986 CHEVROLET S-10 PICK-UP

SUPER-SPECIAL 3.9%

*24 MOIS Livraison avant le 30 avril 87

Service réparation tous de 8h à 2h du matin, du lundi au vendredi.

Service des pièces ouvert de 8h à minuit, du lundi au vendredi.

683-3693

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile GMC

2145, boul. Charest ouest
688-1212

POUR UN MEILLEUR PRIX ACHAT ÉCHANGE DIAMANTS, OR ARGENT ET PERLES

Service d'évaluation pour assurances et expertises, 2 gemmologues à votre service.

Léonard Toussaint
330, 1re Rue, Québec
522-8750 - 522-6395

Heures d'ouverture:
Lundi et mardi 10h à 17h
Mercredi fermé
Jeudi 10h à 21h
Vendredi 10h à 19h
Samedi 10h à 16h

Apprenez à bien conduire

Jeunes Conducteurs du Canada
Des centres de formation dans tout le pays

PROCHAIN COURS LUNDI 4 MAI

Inscrivez-vous maintenant pour ne pas être déçu

Cours de soir et aussi de jour

654-9193

ÉCOLE DE CONDUITE AVANTAGE
Centre Innovation, 2360, ch. Ste-Foy

PELEMO
NISSAN

1150, 18e Rue (près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus), Québec
647-18822

CAPITALE
NISSAN

125, Marais Vanier
681-0011

Ste1Foy
NISSAN

2060, boul. Charest ouest
Ste-Foy
681-7371

DALLAIRE
NISSAN

75, Kennedy, Lévis
835-1718

5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499

Royal
NISSAN

LE COMPTE À REBOURS

se prolonge du 2 avril au 4 mai 1987



MICRA NISSAN

800\$

de remboursement



PICK-UP NISSAN

À L'ACHAT D'UNE SENTRA, MICRA OU D'UN PICK-UP NISSAN 1987

Négociez l'achat d'une Sentra, Micra ou d'un pick-up Nissan 1987 en stock. Vous recevrez alors jusqu'à 800\$ sous forme de remboursement. Le montant de votre remboursement dépend de la date à laquelle vous prenez livraison du véhicule. Vous pouvez utiliser l'argent comme dépôt ou le dépenser à votre guise. C'est ça Le Compte à Rebours! Faites vite: vous économiserez davantage.

ST-RAYMOND
AUTOMOBILES INC.

144, Saint-Jacques
SAINT-RAYMOND
337-4646
Ligne directe de Québec: 692-0119



SENTRA NISSAN



NOUVEAU!
GARANTIE
6 ANS
100,000 KM
sans aucun déductible

Bonne situation financière à Charny et St-Jean-Chrysostome

♦ CHARNY - Les villes de Charny et Saint-Jean-Chrysostome, sur la Rive-Sud de Québec, viennent d'accepter des états financiers révélant des excédents de revenus sur les dépenses pour l'année 1986. Ce qui est plus spécial, dans ces deux villes en pleine croissance, c'est une diminution appréciable en ce qui concerne le service de la dette

par Gilles PÉPIN

À Charny, le rapport de la firme Maheu Noisieux démontre un surplus de \$315,317 pour cette dernière année, alors que les dépenses de la ville ont totalisé \$6,365,238. La vente de deux terrains a rapporté la somme imprévue de \$152,117; ce qui devait s'ajouter à des revenus de placements et à des droits de mutations de propriétés qui ont été plus considérables que ce qui avait été prévu au budget.

Entre janvier et décembre 1986, le total de l'actif à long terme de cette municipalité est passé de \$19,4 millions à \$20,6 millions. La proportion du budget affectée au service de la dette (\$1,430,695) n'est plus que de 22,5 pour 100, tan-

dis que cela représentait 24,1 pour 100, en 1985.

Le montant de la dette de Charny fut porté de \$6,8 millions à \$6,9 millions, en 1986; ce qui représentait finalement \$800,61 par habitant.

À Saint-Jean-Chrysostome

La ville de Saint-Jean-Chrysostome a enregistré des dépenses totalisant \$4,571,663, laissant un excédent de revenus pour l'année de \$19,437. Le surplus non affecté, au 31 décembre, s'établissait à \$541,568.

Les frais de financement ont pris \$1,668,933 pour une dette à long terme qui a diminué de près de \$500,000. En début d'année, cette dette était établie à \$9,510,875, alors qu'à la fin de décembre, elle n'était plus que de \$9,058,341. À ce moment, le total de l'actif à long terme de la municipalité atteignait \$15,7 millions.

Par rapport à l'évaluation, qui représente \$153,7 millions, la dette de Saint-Jean-Chrysostome représente 6,49 pour 100; ce qui est une amélioration, puisque, l'année dernière, c'était 7,1 pour 100. ♦

Le PMB s'en prend au manque de rigueur du Réveil de Beauport

♦ Selon le chef du Parti municipal de Beauport (PMB), M. Jean-Paul Michaud, le rapport financier déposé à la dernière séance du conseil municipal reflète bien l'absence totale de rigueur administrative du Réveil de Beauport (RB), dirigé par le maire Jacques Langlois.

par Gerald OUELLET

Selon M. Michaud, le maire Langlois a répété à maintes reprises que les dépenses de la ville ne devraient pas dépasser le taux d'inflation. «En 1986, a dit M. Michaud, la municipalité avait prévu des dépenses de \$37,948,000, mais elles ont atteint \$40,441,873, soit \$2,493,873 de plus, malgré un surplus de \$3,214,246 au chapitre des revenus.»

Surplus budgétaire

♦ SAINT-ÉMILE - La municipalité de Saint-Émile a enregistré un surplus de \$134,834 pour l'exercice financier de 1986 sur un budget de \$2,564,497. Les dépenses se sont élevées à \$2,429,663 et le surplus accumulé est passé à \$199,474. D'autre part, la dette de la municipalité représente \$3,382,812 comparativement à \$3,192,408 en 1985.

Le chef du PMB trouve que le surplus de \$720,000, à la fin de l'année 1986, fait bien piètre figure par rapport à un budget de \$37,948,000. «N'eût été du paiement de \$553,289 en intérêts sur les arriérés de taxes, non prévu au budget de 1986, le surplus aurait été seulement de \$120,000», toujours selon M. Michaud.

M. Michaud a rappelé qu'à la fin de l'année 1983, avant l'élection de M. Langlois, en novembre 1984, le rapport financier démontrait un surplus de \$650,000 sur un budget de \$33,000,000.

Selon le chef du PMB, l'état des finances indique clairement la nécessité de moins dépenser et de limiter au maximum les règlements d'emprunt. ♦



Depuis le mois de juin 1986 que Saint-Jean-Chrysostome, une ville de 10,200 habitants, a adressé une demande à Hydro pour prolonger l'éclairage dans diverses rues.

Retard dans l'éclairage de rues Hydro invoque le manque de poteaux

♦ SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME - Hydro-Québec exporte de l'électricité aux États-Unis, alors qu'elle ne parvient pas à répondre à la demande des Québécois dans un délai raisonnable. Les élus municipaux de

par Gilles PÉPIN

Saint-Jean-Chrysostome, en banlieue sud de Québec, en ont assez; ils ont résolu d'exposer le problème clairement et sans détour à nul autre qu'au président de cette société, M. Guy Coulombe.

Depuis le mois de juin 1986 que cette ville de 10,200 habitants a adressé une demande à Hydro pour prolonger l'éclairage dans diverses rues. «On nous répond qu'il y a un manque de poteaux et de toute sorte d'autres choses. On attend toujours...», a déclaré l'inspecteur local des travaux publics, M. Paul Gilbert.

Les édiles, en effet, n'arrivent pas à comprendre pourquoi Hydro s'enlise en accumulant des retards aussi considérables et qu'elle n'est toujours pas capable d'établir un délai d'exécution.

D'emblée, ces élus locaux ont décidé de faire connaître leur réaction en haut lieu. «Il faudrait d'abord nous éclairer et nous chauffer, chez nous, avant d'envoyer notre électricité aux étrangers.»

Le problème dérange, en effet. Saint-Jean-Chrysostome est une des villes du Québec qui a le plus fort taux de croissance, depuis quelques années. La construction risque d'y être freinée par la faute d'Hydro-Québec, dénonce le maire, M. Arthur Roberge. ♦

Salon de l'industrie et du commerce de Beauport

Succès entre 2 parties de hockey

♦ «N'oubliez pas de parler des caisses... Faut que je plugue mes commanditaires.» Quelques minutes avant la fermeture du Salon de l'industrie et du commerce de Beauport, l'organisateur Guy Tremblay n'en finissait plus de distribuer les directives. Tout baignait dans l'huile. Douze mille cinq cents visiteurs ont franchi les tourniquets du centre sportif de Giffard entre jeudi, 19h30, et hier, 17h.

par Régys CARON

«Nous avions prévu 15,000 visiteurs. Mais c'est quand même pas mal. La partie de hockey de vendredi entre les Nordiques et le Canadien nous a fait mal et il a fait beau pendant les quatre jours», expliquait Guy Tremblay, en fin d'après-midi, hier. L'an dernier, le Salon avait attiré 9,800 visiteurs.

Vendredi soir, les organisateurs avaient pourtant prévu accommoder les partisans des Nordiques et du Canadien en présentant la rencontre sur écran géant. Rien n'y fit. Ils ont préféré regarder le match à la télé ou aller se chamailler au Colisée.

N'empêche que bien des exposants ont trouvé la soirée de vendredi bien longue. Le centre sportif de Giffard était presque désert. Fort heureusement, les gens s'y sont rendus en masse en soirée, samedi et hier. Les exposants ont pu engager des pourparlers pouvant mener à des ventes.

«J'ai pris 10 rendez-vous avec des gens qui sont venus me voir», confiait un estimateur de la firme Claude Miville Inc., entrepreneur en plomberie et chauffage.

L'organisation du Salon de l'industrie et du commerce de

Beauport aura coûté \$50,000. Selon Guy Tremblay, toutes les dépenses seront couvertes. Les visiteurs avaient accès au plancher gratuitement. Les revenus provenaient des 52 exposants et des commanditaires.

Femme d'affaire de l'année

Un comité composé de sept personnes a désigné Mme Anita Thomassin femme d'affaire de l'année, au cours de la fin de semaine. Mme Thomassin oeuvre depuis 31 ans dans le domaine de l'hébergement pour personnes âgées et handicapées. Mme Thomassin a admis que cette nomination aurait un effet bénéfique sur la bonne marche de ses affaires. «Ça va me faire une bonne publicité pour combler les places qui sont disponibles à ma nouvelle résidence sur l'Avenue Royale.» ♦

Cégep Lévis-Lauzon

«Portes ouvertes» sur la robotique

♦ LAUZON - Le cégep de Lévis-Lauzon invite la population à venir voir ses robots!

par Gilbert LEDUC

En effet, le nouveau centre spécialisé de robotique de l'établissement d'enseignement collégial de la Rive-Sud convie les collégiens, les entrepreneurs et le grand public à des journées «portes ouvertes» sur les nouvelles technologies, les 30 avril, 1er et 3 mai.

Des visites guidées permettront aux curieux de se familiariser avec ces instruments sophistiqués, qui, à partir d'un programme informatisé, exécutent les tâches les plus minutieuses en un tour de main. Un spectacle pour le moins impressionnant.

«Cet événement manifeste la volonté du cégep de s'ouvrir au milieu», déclare Magella St-Pierre, président du conseil d'administration du cégep de Lévis-Lauzon. «Nous sommes évidemment très fiers de ce qu'on a mis sur pied et on veut investir nos compétences au service de la population», poursuit M. St-Pierre.

En plus de sa mission de préparer une main-d'oeuvre spécialisée, le centre de robotique met à la disposition des entreprises engagées dans le grand virage technologique, une panoplie de services afin d'améliorer la productivité par l'utilisation optimale des technologies de pointe. «Avec la collaboration de nos ingénieurs et de nos techniciens, nous sommes en mesure d'appuyer les entreprises dans leurs démarches», affirme M. Gaétan Poirier, directeur du centre spécialisé en robotique.

«Ces contacts avec l'entreprise auront assurément des retombées pratiques sur l'enseignement au cégep», allègue M. Poirier, en mentionnant que le service de mécanique, d'électrotechnique, des techniques administratives, d'informatique, de gestion de bureau et du bâtiment, de même que le secteur de l'éducation aux adultes profiteront grandement des moyens avant-gardistes du centre de robotique.

Le grand public pourra prendre le pouls de cette étonnante technologie, le jeudi 30 avril, de 19h30 à 21h00, et dimanche, le 3 mai, de 13h00 à 17h00. Des visites guidées seront effectuées aux demi-heures. ♦

PASSEZ UN ÉTÉ EN FORME!



Abonnez-vous pour trois (3) mois à un (1) service pour seulement \$ 99

JUSQU'AU 19 MAI SEULEMENT

Nautilus PLUS INC.
POUR LA FORME AU MAXIMUM

QUÉBEC
Parc Samuel Holland
3, Parc Samuel Holland
527-2577

CHARLESBOURG
Club de Tennis Avantage
1080, rue Bouvier
622-5005

CHARLESBOURG
(Anciennement Club Lebourgneuf)
4500, boul. des Gradins
627-3441

LE SOLEIL



CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"

80\$ PAR JOUR (BONS D'ACHATS PROVIGO)

800\$ CHAQUE SEMAINE (BONS D'ACHATS PROVIGO)

80 sec. POUR LA COURSE FOLLE AUX PROVISIONS

COMMENT PARTICIPER:

Faire valider le coupon ci-bas (à la caisse) chez un marchand PRO-VIGO participant et le faire parvenir à la station CHRC.

Chaque jour, André Paillé fera un appel chanceux pour 80\$ en bons d'achats PROVIGO et, chaque semaine, un tirage au sort parmi le courrier reçu fera un gagnant de 800\$. La personne contactée devra mentionner le mot de passe. À la fin du concours, deux GRANDS GAGNANTS seront choisis parmi les coupons gagnants pour la course folle aux provisions de 80 secondes chez PROVIGO.

Le concours se tient du 6 avril au 1er mai inclusivement. Seuls les coupons du Soleil sont valides.

LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES À LA STATION CHRC.

LE SOLEIL



Faire parvenir à: CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"
C.P. 8080, Ste-Foy, Qué. G1V 4S5

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

N.B.: Ce coupon doit être validé chez Provigo.

Elle exige le statut de «poste isolé»

La région de Matapédia réclame justice

♦MATAPÉDIA - Les citoyens de six communautés, à proximité de Matapédia, sont fermement décidés à obtenir eux aussi le droit à l'exemption fiscale pour les régions éloignées des grands centres, dont la partie sud de la péninsule gaspésienne.

textes d'André DIONNE

Les 3.000 habitants de Matapédia, Restigouche-Sud-Est, Saint-André-de-Ristigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia se sont vus exclus de ce droit d'exemption accordé par Ottawa, en janvier, puis repris par Québec.

En Gaspésie, les citoyens de 44 petites municipalités, de Grande-Vallee à Pointe-à-la-Croix inclusivement, ont eu droit à cette exemption en raison de leur éloignement, calculé sur la base de 160 kilomètres d'une ville de 10.000 habitants et plus. L'exemption s'applique également pour tous les habitants des îles de la Madeleine.

Pour les quelque 2.000 cotisants à l'impôt sur le revenu, leurs «pertes» au profit du fisc (Ottawa et Québec) sont de l'ordre de \$1.5 million.

«Pour une population déjà lourdement handicapée par le chômage et l'exode, c'est un manque à gagner énorme», disait Mme Marie Létourneau, présidente du comité de travail créé, le 19 mars, représentant l'ensemble de ces citoyens du creux de la baie des Chaleurs et des hauts plateaux avoisinants.

Tour à tour, des représentants des six municipalités, soutenus par quelque 325 des leurs, réunis à Matapédia, ont remis au député fédé-



Les 3.000 habitants de la région de Matapédia, à la tête de la baie des Chaleurs, à l'ouest de Pointe-à-la-Croix, veulent profiter de l'exemption fiscale, même s'ils vivent à moins de 160 kilomètres de Matane.

ral Darryl Gray et au représentant du ministre des Finances du Québec Gérard D. Lévesque des pétitions portant 1.790 signatures, soit celles de la presque totalité des citoyens de 18 ans et plus.

Ils demandent que soit rapidement modifiée la règle jugée injuste

«des fonctionnaires» les excluant de cet avantage fiscal.

La règle

La réglementation établie a permis à toutes les municipalités situées à plus de 160 kilomètres de Matane de recevoir le titre de «postes

isolés», d'où le droit de leurs habitants de souscrire moins aux deux ordres de gouvernement.

Pour une famille de quatre personnes, cela peut représenter une hausse de revenus hebdomadaires de l'ordre de \$30.

Or, la ligne tracée englobe toutes les municipalités de la partie sud de la péninsule allant de Grande-Vallee jusqu'à Pointe-à-la-Croix, plaçant ainsi les six petites municipalités dans le giron de Matane même si elles sont aussi loin que des distances variant entre 145 et 157 kilomètres, un corridor routier qu'elles n'empruntent jamais ou si rarement (la route 195).

Habituellement, ils utilisent les services de Rimouski comme grand centre et non pas Matane notamment pour les services de santé spécialisés.

Plus, les usagers des transports publics ne peuvent pas se rendre à Matane sans passer par Mont-Joli dans le cas de l'autobus. Et il n'y a pas de lien ferroviaire (pour voyageurs) entre Mont-Joli et Matane, ni avec Rimouski.

C'est une décision comptable qui ne tient pas compte de la réalité géographique et du sentiment d'appartenance de cette population avec les citoyens de Pointe-à-la-Croix-Escuminac qui, eux, ont droit à l'exemption.

Par ailleurs, ajoute Mme Létourneau, il y a une frontière naturelle entre ces six municipalités et la prochaine ville d'importance, Causapsal, un territoire à peu près inoccupé.

L'exode

Selon Mme Létourneau, cette règle qui leur est défavorable haus-

sera davantage le mouvement d'exode des populations, une situation observée depuis 20 ans: 63 pour 100 dans le cas de Saint-André-de-Ristigouche, assurément l'un des plus beaux endroits du Québec, au sommet d'un immense plateau.

Au cours des dix dernières années (1976-1986), la perte moyenne de population s'établit à 19,1 pour 100 passant de 3.841 personnes à 3.288, selon les chiffres provisoires du dernier recensement fédéral.

Les municipalités qui ont été

les plus abandonnées pendant ces dix ans sont Saint-André-de-Ristigouche (36 pour 100), Restigouche-Sud-Est (26 pour 100), L'Ascension-de-Patapédia (23 pour 100) et Saint-Alexis-de-Matapédia (17 pour 100).

Matapédia, pourtant intégrée au grand circuit routier de la Gaspésie, a perdu 8 pour 100 de sa population et Saint-François-d'Assise, 5 pour 100.

Cette dernière demeure cependant la plus peuplée avec 934 habitants et Restigouche-Sud-Est, la plus petite avec ses 144 habitants. ♦

Le député Darryl Gray dénonce la décision

♦MATAPÉDIA - Le député fédéral de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, Darryl Gray, a vigoureusement dénoncé cette règle qui exclut cette population d'un peu plus de 3.000 âmes des nouvelles exemptions d'impôts pour les citoyens des régions éloignées.

Se gardant bien de protéger les hommes politiques, il a néanmoins ouvertement affiché son mépris pour la mesure telle qu'appliquée.

«Je voudrais bien connaître ce fonctionnaire qui a tracé cette ligne qui traverse la Gaspésie pour la faire chuter à la hauteur de Pointe-à-la-Croix.

«Si je le connaissais, poursuit Darryl Gray, il n'aurait sûrement pas travaillé le lendemain, ajoutant qu'il mettrait tous ses efforts de député, un job qu'il trouve difficile, pour faire infirmer la décision.

Je suis déjà intervenu, dit-il, auprès du ministre des Finances Michael Wilson qui sera saisi du lot des pétitions, lors du prochain caucus des députés en début de semaine.

Selon M. Gray, la décision devrait

être prise rapidement au plus tard à la fin juin, à tout le moins avant l'ajournement de la session, le 24 juin.

Il admettait aussi que l'infirmité de la décision pourrait lui causer des problèmes puisqu'il représente aussi les citoyens de Routhierville, Sainte-Florence et Causapsal.

Et Québec

Quant à M. Roy Langevin, le représentant du ministre québécois des Finances, M. Gérard D. Lévesque, député de Bonaventure, il avait peu à dire sinon qu'il a promis considération et coopération.

Bien sûr, Québec se devait d'appliquer aussi la règle fédérale et il semble qu'il appartienne d'abord à Ottawa de bouger.

Quant aux représentants du comité de citoyens, heureux bien sûr d'une si forte présence des leurs, ils ont promis de pousser plus loin la démarche de protestation, y compris celle de se rendre à Ottawa, si la décision «du fonctionnaire» n'était pas infirmée. ♦

Zellers

Faites grimper le total de vos points Club Z!

EN VENTE du lundi 27 avril au samedi 2 mai, jusqu'à l'épuisement du stock

\$30-\$100

DE RABAIS SUR LES PRIX COURANTS

DE TOUT NOTRE STOCK DE TÉLÉCOULEURS R.C.A. ET PANASONIC ET MAGNÉTOSCOPES PANASONIC, G.E., SHARP ET R.C.A.!

\$20-\$50

DE RABAIS SUR LES PRIX COURANTS

d'un choix de lecteurs de disques compact

\$20-\$50

DE RABAIS SUR LES PRIX COURANTS

d'un choix de chaînes stéréo et enceintes à 2 et 3 voies

REMISE \$50-\$100

DE 50-\$100 sur les ordinateurs et périphériques Commodore C64*

Plus! À l'achat d'un ordinateur et d'une unité de monodisque Commodore C64*, vous recevrez une remise de \$50 du fabricant! À l'achat d'une imprimante ou d'un moniteur, vous recevrez une remise supplémentaire de \$50 du fabricant! Détails en magasin. *marque déposée.

JUSQU'À 1/3

DE RABAIS SUR LES PRIX COURANTS

d'un choix d'accessoires et de logiciels Commodore C64* et C128*

HEURES D'AFFAIRES: lundi et mardi, ouvert jusqu'à 21h; mercredi, ouvert de 9h à 17h.

CARREFOUR BEAUPORT 3333, rue Clémenceau Beauport

CARREFOUR NEUFCHÂTEL 200, l'Auvergne Neufchâtel

PLACE LAURIER 2700, boul. Laurier Ste-Foy

PLACE FLEUR DE LYS 550, boul. Wilfrid-Hamel Québec

Charge Card Carte de crédit

Crédit accepté

carrières et professions

EMPLOYÉ(E)S DEMANDÉ(E)S CUISINIER(ÈRE)S ET AIDE-CUISINIER(ÈRE)S avec expérience Cours de cuisine serait un atout. Se présenter au: 3, rue Desjardins Vieux Québec entre 9h00 et 16h00

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270

Heures limites de réservation: midi (avant-veille de la publication), jeudi (midi) pour publication samedi; dimanche ou lundi.

F & 1

COORDONNATRICE DEMANDÉE

pour important concessionnaire GM de Québec.

Doit avoir:

- belle personnalité
- expérience de la vente
- expérience du travail chez un concessionnaire d'automobiles
- disponibilité le soir seulement

Faites parvenir votre curriculum vitae à: S.M. Richard, Dept 3831, Le Soleil Ltee, 390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-04-25

1 27 29 34 42 48

No. complémentaire: 33

| GAGNANTS | LOTS | LOIS |
|----------|---------|----------------|
| 66 | 0 | 2 410 306,70\$ |
| 56+ | 3 | 303 520,10\$ |
| 56 | 184 | 3 784,30\$ |
| 46 | 12 440 | 107,60\$ |
| 36 | 250 951 | 10,00\$ |

Ventes totales: 17 479 438,00\$

PROCHAIN TIRAGE: Mercredi 87-04-29

GROS LOT APPROX.: 4 400 000,00\$

RESULTATS ANTERIEURS

| TIRAGE | NUMEROS |
|-----------|------------------------|
| 22 avril | 27 31 33 34 39 46 (44) |
| 18 avril | 9 10 11 21 28 37 (33) |
| 15 avril | 15 26 29 34 46 47 (37) |
| 11 avril | 18 25 27 28 40 46 (11) |
| 8 avril | 14 16 18 29 31 35 (33) |
| 4 avril | 2 8 29 32 40 47 (5) |
| 1er avril | 4 28 38 39 43 45 (44) |
| 28 mars | 13 16 40 41 47 48 (5) |
| 25 mars | 3 5 6 11 20 44 (48) |

Super Loto Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Tirage du 87-04-26

| NUMEROS | LOIS | NUMEROS | LOIS |
|---------|-------------|---------|-------------|
| 1297505 | 1 000 000\$ | 1682102 | 1 000 000\$ |
| 297505 | 100 000\$ | 682102 | 100 000\$ |
| 97505 | 5 000\$ | 82102 | 5 000\$ |
| 7505 | 250\$ | 2102 | 250\$ |
| 505 | 50\$ | 102 | 50\$ |
| 05 | 10\$ | 02 | 10\$ |

RÉSULTATS ANTERIEURS

| TIRAGE DU | NUMEROS* | NUMEROS* |
|-----------|----------|----------|
| 12 avril | 1703432 | 2393462 |
| 29 mars | 1055600 | 1647661 |
| 15 mars | 1281374 | 2177984 |
| 1er mars | 1177924 | 2659631 |

*NUMEROS DE COMPOSABLES

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
GILBERT ATHOT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Un an après l'incroyable Tchernobyl

Il y avait exactement un an, hier, que l'impensable se produisait. Après quelques alertes nucléaires aux retombées contrôlées comme à Three Miles Island, l'énergie a eu raison de son manipulateur. Les Ukrainiens souffriront pendant des générations de l'accident de la centrale de Tchernobyl malgré les propos lénifiants des médias soviétiques et les bienfaits que le monde scientifique découvre, semble-t-il, dans cet événement.



par Raymond GIROUX

Premier désastre nucléaire reconnu, si on oublie évidemment les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, Tchernobyl a frappé les imaginations, inquiété les populations européennes et permis, une fois les balbutiements du départ oubliés, de constater avec surprise une ouverture certaine de la presse et de la société soviétiques revues et corrigées par Mikhail Gorbatchev.

L'accident a également démontré que la technique utilisée pour ce réacteur n'offrait pas les garanties minimales de sécurité, ce que confirme la décision annoncée à la fin de la semaine dernière de renoncer à la construction des deux réacteurs supplémentaires de la centrale. L'Union soviétique devra assumer des frais énormes pour cette bourde scientifique.

Le monde occidental n'a pas pour autant le droit de se laver les mains et de poursuivre sans restriction son programme d'énergie nucléaire. Les manifestations de la fin de semaine un peu partout en Europe ne peuvent qu'aider à une prise de conscience de la population et des gouvernements des risques encourus dans ce domaine.

Personne n'a défilé dans nos rues pour rappeler le souvenir de Tchernobyl: Québécois et Canadiens se fient en premier lieu à l'énergie hydro-électrique, abondante à souhait et renouvelable. Les centrales de Gentilly, désaffectées, rappellent simplement des souvenirs d'une époque révolue, où le nucléaire se présentait comme une source d'énergie propre, peu coûteuse et porteuse d'avenir. C'était le progrès!

Il faut éviter toute extrapolation universelle à partir du cas québécois. L'Europe, par exemple, ne peut se fier à ses seuls cours d'eau pour assurer ses besoins énergétiques. Elle ne peut non plus confier le fondement de son économie à des sources importées de régions politiquement instables: le pétrole arabe présente la volatilité comme principale caractéristique.

La France a choisi le nucléaire: les deux tiers de son électricité en viennent. La Suède, plus choyée par la nature, se dirige vers la dénucléarisation. Le Japon poursuit un ambitieux programme, mais d'autres pays doivent remettre leurs projets car le prix du nucléaire dépasse tout entendement et surtout, personne ne peut plus dire maintenant ce que coûteront les mesures de sécurité des futures centrales.

Il faut quand même prévoir, ne pas cesser la recherche dans ce domaine. Le charbon pourrait fournir toute l'électricité dont les Etats-Unis ont besoin. Les risques de pollution qui en découlent, comme les pluies acides, dépassent les limites de l'acceptable et limitent son utilisation. L'énergie solaire ne dépasse pas le stade expérimental pour le moment, et peut y rester longtemps.

La conservation systématique de l'énergie permettrait pourtant de respirer un peu. Les Américains utilisent proportionnellement deux fois plus d'énergie que les Japonais, ce qui ne se répercute absolument pas sur leur performance économique. Un effort de rationalisation retarderait le besoin de nucléaire d'ici la fin du siècle, le temps d'en reprendre le contrôle des coûts et des risques. N'arrêtons pas le nucléaire, maîtrisons-le!



BILLET ÉCONOMIQUE

La théorie des dominos financiers



par Denis ANGERS

Il y a une trentaine d'années, dans les années les plus sibiériennes de la guerre froide, les analystes de la scène internationale recouraient systématiquement à une théorie dite des dominos et l'appliquaient sans grand discernement à l'expansionnisme communiste.

En gros, cette théorie disait que, en Asie notamment, la chute d'un seul régime à l'occidentale entraînerait la chute de tous les autres. Après le Sud-Vietnam, ce serait donc la Thaïlande, la Birmanie ou les Philippines qui passeraient sous la coupe de Moscou.

Si la théorie des dominos ne s'est pas révélée totalement exacte en matière de relations internationales, elle pourrait fort bien être adaptée aux grands mouvements qui secouent notre système économique. Car, jour après jour, les taux d'intérêt, le marché boursier et la valeur du dollar sont in-

timeusement liés. A tel point d'ailleurs que le mouvement de l'un de ces dominos a des répercussions sur tous les autres.

Voyons donc comment cela fonctionne, avec des exemples pris dans l'actualité toute récente. La semaine dernière, le dollar canadien a connu un bien mauvais début de semaine. Ainsi, mercredi, sa valeur s'affaïssait de près d'un demi-cent par rapport à la devise américaine. Conséquence de cette faiblesse passagère de notre monnaie? Un reajustement à la hausse des taux d'intérêts s'imposait.

Pourquoi la Banque du Canada n'avait-elle pas le choix et qu'il lui fallait pousser vers le haut son taux d'escompte et tous les autres, suite à la chute du dollar? Parce que, pour raffermir une monnaie défaillante sur le marché mondial, il importe d'offrir aux grands investisseurs internationaux des taux attractifs sur leurs fonds. Or, pour être concurrentiel avec son puissant voisin américain, le Canada doit rapporter davantage. Et accepter de payer une surprime sur les sommes confiées à ses institutions financières.

Entraînée par la faiblesse du dollar, la hausse des taux d'intérêt qui s'ensuit se généralise donc. Si l'on paie davantage pour les bons

du Trésor, il va de soi que les prêts hypothécaires grimpent, que les prêts à la consommation fassent de même et que les obligations et certificats de dépôt garantis deviennent plus attractifs, au chapitre des intérêts rapportés.

Tout ce mouvement a, à son tour, un effet immédiat sur les marchés boursiers. Et ce, parce que les investisseurs boursiers sont comme tous les autres: ils recherchent le meilleur rendement qui soit sur leurs placements. Et quand le marché des obligations ou des certificats de dépôt redevient payant en vertu d'une hausse des taux d'intérêt, ils transfèrent sans hésiter leurs capitaux vers des véhicules de placement plus sûrs et, surtout, plus rentables.

Du coup, le marché boursier bat en retraite et les cours s'infléchissent à la baisse. Une exception notable cependant: les actions des sociétés aurifères qui, accrochées à un métal qui de tout temps a représenté un investissement de mauvais temps, montent alors que les autres chutent.

Voici donc la boucle bouclée: de la valeur du dollar, on passe aux taux d'intérêt, puis au prix des actions et, enfin, à la vente d'or et d'autres métaux précieux. C'est là une spirale qui se répète de semai-

ne en semaine, avec une amplitude de très variable. Comme les marées, les dominos de la théorie vont et viennent, au fil des caprices monétaires.

Car, le mouvement se joue dans les deux sens puisque une hausse substantielle des taux d'intérêts ramène au Canada des investissements considérables. Et que, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, ces masses d'argent nouveau vont raffermir la monnaie nationale. Le dollar reprenant du poil de la bête, le taux d'escompte se remet à baisser, les taux d'intérêts redeviennent plus abordables pour l'emprunteur et le marché boursier retrouve tout son attrait. A tel point que les valeurs de remplacement, telles l'or ou l'argent, retombent à des niveaux inférieurs.

L'automatisme de la théorie est d'ailleurs tel que, en observant attentivement un seul des dominos, il est possible de prévoir le comportement à venir de tous les autres. Et de passer pour un prophète dans son entourage. Le problème, c'est que tellement de gens sont au parfum que le mouvement, en s'accéléralant, risque maintenant de s'emballer.

Denis Angers est journaliste-cadre au Soleil.

LETTRES AU SOLEIL

La bureaucratie imposée

La situation précaire des Ateliers Imagine devrait nous imposer quelques réflexions collectives sur les refus de supports d'ordre bureaucratique des ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation à reconnaître leurs responsabilités conjointes à ce dossier.

Les Ateliers Imagine, qui doivent leurs trois années non seulement à la conviction acharnée de Mme Nicole Thibault mais aussi à

son gigantesque travail et à son assumption entière des responsabilités de financement, se battent corps et âme à répondre à une carence flagrante de nos structures actuelles, aux besoins précis d'une population négligée en termes de services éducatifs "intermédiaires" dans le secteur culturel des arts visuels.

A la fois soucieux de répondre aux attentes de départ du grand public, mais encore davantage dé-

Contre la médiocrité

(Lettre adressée à M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation)

La présente fait suite à une récente conférence de presse tenue par les Ateliers Imagine, le jeudi 3 avril 1987, afin de sensibiliser le grand public à la situation financière de cet organisme.

Je tiens, en tant qu'étudiante de cette école, à vous faire part de mon opinion face à cette situation et à l'avenir des Ateliers Imagine situés au 7, rue St-Stanislas à Québec.

J'ai eu l'occasion au cours des dernières années de fréquenter ou observer l'enseignement de quelques écoles publiques ou privées dispensé en arts visuels. Malheureusement je n'ai pas poursuivi ou engagé mes études à ces endroits à cause du manque de professionnalisme, d'originalité et de motivation. Toutefois, je crois que la lacune qui m'a le plus déçue est celle de l'absence d'authenticité.

J'ai donc été de l'avant avec mes recherches et me suis inscrite aux Ateliers Imagine pour la session d'hiver 1987. Je ne peux que me féliciter de ce choix car j'ai finalement trouvé l'enseigne-

ment que je recherchais. Enfin! Je ne suis plus réduite à copier des tableaux, ce qui en soi est une bonne introduction pour débiter mais nullement pour évoluer, je n'ai plus à me voir imposer le style d'un ou d'une enseignante. Maintenant je peux cultiver mon interprétation personnelle, en prendre conscience et surtout bénéficier de résultats concrets.

Vous comprendrez donc ma déception si cette école devait fermer ses portes, je devrais recommencer mes recherches et ma principale crainte est de ne rencontrer encore que la médiocrité.

C'est donc pourquoi j'appuie inconditionnellement les efforts des Ateliers Imagine dans la poursuite de leurs objectifs et de leur sollicitation de financement, par le ministère des Affaires culturelles, afin de pouvoir fonctionner sur des bases solides et permanentes.

J'espère que vous prendrez en considération cette opinion afin que les démarches faites obtiennent des réponses positives.

Evelyne Houle
Beauport

terminés à le faire cheminer vers l'ouverture aux diverses tendances des manifestations actuelles et vivantes de l'art, tout en lui offrant les éléments concis nécessaires à l'épanouissement de l'approche créatrice sur les plans techniques et critiques, les Ateliers Imagine se veulent un pont entre le grand public et l'art. Toutefois la démarche d'accessibilité même, si elle s'inscrit dans un processus de qualité animé par la variété des modes d'actions de ces intervenants et si elle se permet de permettre des interrogations collectives sous ces priorités pédagogiques, risque de mourir.

Faut-il croire que notre communauté de seconde ville francophone d'Amérique, nid de notre culture, se satisfait de la polarisation de ses structures éducatives réparties entre l'enseignement supérieur et son mandat de formation professionnelle et la multiplicité des structures de loisirs non mandatées à offrir un service de suivi aux artistes amateurs? Doit-on strictement miser sur les initiatives désarticulées d'artistes isolés pour répondre aux besoins intermédiaires? Peut-on négliger les efforts palpables d'une équipe regroupée sous l'égide de la communication et dont la loi d'une participation à un renouveau de dynamisme collectif ouvert se joint aux convictions de sa directrice?

Enfin, jusqu'où le maintien d'une certaine stagnation qui contrecarre toute initiative nouvelle peut-elle servir la collectivité si la peur des pertes de privilèges domine la reconnaissance de la vitalité qu'elle apporte?

Pierre Troestler
Lévis

Une femme insensible

Je suis très révolté par l'attitude d'une femme, médecin par surcroît, à la suite d'un viol dont a été victime une jeune fille de seize ans. Ce médecin a manqué gravement à l'éthique, en ne portant pas secours à cette jeune fille. Par une entente entre le CRSSS et les hôpitaux de la région, nos braves et patients policiers de Ste-Foy se sont empressés de diriger, avec l'aide de Viol-Secours, la jeune victime vers un Centre hospitalier désigné. Tous ont dû user de patience et ont dû ressortir de cette expérience écoeurés par le comportement de cette femme médecin qui ne pouvait se déplacer cette nuit-là parce qu'incapable de trouver un gardien» afin de voler au secours de la jeune fille.

Or, tout médecin voulant faire de la garde, sait en partant qu'il peut être appelé à toute heure de la nuit. Voilà que cette femme médecin décide que les viols devraient se produire entre 9 et 5... Quant à ses recommandations, elles se sont limitées à dire aux infirmières de veiller à ce que la victime ne se lave surtout pas!!! Elle devait rester souillée de ce triste événement qui risque, grâce à ce médecin, d'amplifier le traumatisme vécu cette nuit-là. En effet, la jeune fille ne devait surtout pas changer ses sous-vêtements jusqu'à ce que cette

«professionnelle» daigne se présenter.

A mes yeux, la victime de viol qui se présente en milieu hospitalier est une femme courageuse qui mérite aide et respect. Malheureusement, plusieurs médecins évitent d'examiner des femmes violées à cause de leur crainte de devoir comparaître en cour; cependant, si l'examen est fait judicieusement, le médecin aura rarement à témoigner.

Au point de vue médical, cinq objectifs sont à atteindre dans le traitement de victimes de viol: traitement des blessures physiques, prévention des maladies vénériennes, prévention de la grossesse, prévention ou traitement de problèmes psychologiques, examen médico-légal bien documenté.

Finalement, et c'est ici que cette femme médecin a manqué, tous les médecins suffisamment informés peuvent traiter ces femmes: la qualité du traitement dépend avant tout de leur formation, de leur disponibilité et de leur désir d'aider les autres. La diligence, l'acuité, l'empathie et la compréhension demeurent les qualités primordiales de tout clinicien digne de ce nom.

Les femmes médecins sont généralement plus intéressées et plus sympathiques dans ces cas car elles sont femmes avant tout

et peuvent comprendre mieux une autre femme. Cette jeune fille portera des séquelles toute sa vie durant, telles la mort psychologique - une première expérience brutale et forcée peut l'amener à percevoir toute activité sexuelle comme dégoûtante et déplaisante - la méfiance envers les hommes, le sentiment d'être l'objet de la rage et de l'humiliation de l'assaillant, la frigidité, une dévalorisation de soi sans parler des cauchemars.

Cette femme médecin a carrément manqué le bateau autant professionnellement qu'en tant que femme. Donc avis, aux futures victimes d'agression sexuelle: souhaitez ne pas être violées entre 9 et 5 sinon vous risquez de vous retrouver avec cette femme médecin. Et, bravo aux policiers de Ste-Foy, à la victime et à Viol-Secours qui avait communiqué avec ce médecin à deux reprises sans que celle-ci ne daigne venir à l'aide de la jeune victime. Marie Cardinal dit: «Le viol est insupportable, le viol est un crime, le viol rend folle».

Denis Chouinard
étudiant en sexualité humaine à la faculté de médecine de l'Université Laval

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des Lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

On s'ennuie de Lachance

Pourquoi n'y a-t-il plus de billet de M. Paul Lachance? Je m'ennuie de lui, j'espère que c'est parce qu'il est en vacances, dans ce cas j'attendrai son retour avec patience.

nous donner de si bons moments avec Le Soleil.

Rita Hardy
Ste-Foy

M. Lachance a été gravement malade; nous espérons pouvoir vous offrir ses commentaires bientôt.

Bonjour à vous tous qui savez

ARTS ET SPECTACLES

Tournage d'un grandiose documentaire par l'ONF et la CBC L'esprit de Mackenzie King rôde ces jours-ci sur la Colline parlementaire

OTTAWA (PC) - L'esprit de William Lyon Mackenzie King rôde ces jours-ci sur la Colline parlementaire, à Ottawa, où une équipe de tournage de l'Office national du film et de la CBC s'affaire à redonner vie à celui qui détient le record de longévité à titre de premier ministre du Canada. Pour les besoins de la chose, environ 200 interprètes et figurants ont investi la semaine dernière le Parlement, laissé vacant pour l'ajournement de Pâques, pour y recréer la vie tourmentée et parfois curieuse de Mackenzie King dans le cadre d'une coproduction en l'honneur de celui qui servit comme premier ministre pendant 22 ans.

Entamée fin février à Montréal Selon le CRTC

Les stations de musique country obligées de diffuser au moins 30 pour 100 de contenu canadien

OTTAWA (PC) - Les stations de modulation de fréquence de musique country devront encore respecter la directive les obligeant à diffuser au moins 30 pour 100 de pièces musicales canadiennes, a annoncé récemment le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

«Le Conseil n'a pas pu trouver la preuve de difficultés insurmontables qui empêchent les stations de musique country de rencontrer les lignes directrices actuelles», a déclaré dans un communiqué le président du CRTC, M. André Bureau.

Cette politique fera l'objet d'une révision dans deux ans, ajoute le ministre des Communications a mis sur pied le Programme de développement de l'enregistrement sonore.

En 1984, devant le Comité consultatif sur la musique et la radio, les radiodiffuseurs avaient indiqué que le matériel canadien de style country était insuffisant pour leur permettre de répondre aux exigences du CRTC.

L'agence fédérale a alors entrepris une étude exhaustive de l'in-

industrie de la musique country au Canada et a conclu, en novembre 1986, qu'il existait suffisamment d'enregistrements canadiens de musique country pour permettre aux stations de répondre à l'exigence du 30 pour 100.

À la suite d'un sondage auprès de ses membres, l'Association canadienne des radiodiffuseurs avait alors demandé qu'on réduise de 30 pour 100 à 20 pour 100 et même à 15 pour 100 le contenu de musique country canadienne pour les sta-

film, Ron Jones.

Mercredi, sur le plancher des Communes, qui avait momentanément retrouvé des allures de 1921, les figurants en costumes d'époque donnaient la réplique ou se fondaient simplement dans le décor parlementaire au milieu des 30 acteurs principaux que commande la série.

Depuis le début du tournage, Ron Jones s'est vite attaché à ce personnage pittoresque qu'était Mackenzie King, dont le double mandat de premier ministre s'est étalé de 1921 à 1930, puis de 1935 à 1948.

«King était un homme très intéressant. Sa vie politique est captivante, mais également sa vie per-

sonnelle. Certains ont dit qu'il était bizarre, parce qu'il osait parler à ses chiens ou à sa mère défunte. Même quand il était premier ministre, on le trouvait étrange. Ce n'est qu'après sa mort qu'on a vu quel être extraordinaire il était. Il avait le talent de prendre les décisions au bon moment», dit Ron Jones.

Le réalisateur Brittain, dont les productions ont été primées à quatre reprises dans le cadre de festivals de film, n'a pas encore décidé s'il y aura une version française de son documentaire. Fort possible, pense Ron Jones, surtout que le marché des écoles et des institutions constitue un marché intéressant pour qui cherche à «entrer dans ses sous».

Outre Sean McCann, qui tient le rôle-titre et qu'on a vu dans la série policière *Night Heat*, la distribution du film comprend Gary Reineke, John Friesen et R.H. Thompson.

Rien n'a été négligé pour donner au documentaire toute sa veracité. Le réalisateur a largement utilisé le journal personnel de King, rendu public longtemps après sa mort en 1950.

«C'est une production importante qui coûtera \$3 millions. Rien à voir avec les \$7 ou \$8 millions qu'a coûté une série comme *Laurier*. Mais je pense que ce sera une excellente production. Nous avons construit de toutes pièces une réplique de la bibliothèque de King, la maison de sa mère... jusqu'au bunker de Hitler. Si on avait laissé ça au secteur privé, ça nous aurait coûté deux à trois fois plus cher», soutient Ron Jones.

Si King était encore de ce monde, il serait sans doute le premier à vouloir regarder cette production grandiose à sa mesure.



Le double mandat de Mackenzie King, qui a été premier ministre du Canada pendant 22 ans, s'est étalé de 1921 à 1930, puis de 1935 à 1948.

COMMISSION SCOLAIRE VALLEE DE LA MATAPEDIA Siège social - Amqui APPEL D'OFFRES

La commission scolaire Vallée de la Matapédia recevra jusqu'à treize heures trente (13h30), le jeudi 21 mai 1987, à ses bureaux situés à 92, Desbiens, Amqui (Québec) des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants:

- 87101 AMEUBLEMENT GENERAL
- 87105 INFORMATIQUE
- 87301 AUDIO-VISUEL
- 87403 CAFETERIA
- 87601 EDUCATION PHYSIQUE-SECONDAIRE
- 87602 EDUCATION PHYSIQUE-ELEMENTAIRE
- 87701 MUSIQUE
- 87803 INITIATION A LA TECHNOLOGIE
- 87901 MENUISERIE
- 87904 MECANIQUE-AUTO ET DÉBOSSÉLAGE
- 87908 MECANIQUE D'ENTRETIEN

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 13h30, le jeudi 21 mai 1987, aux bureaux de la commission scolaire Vallée de la Matapédia, 92, Desbiens, Amqui, Qc. La commission scolaire Vallée de la Matapédia ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes, elle se réserve, également, le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Marcel Morin,
Dir. serv. Equipement.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire en vigueur du 27 avril au 2 mai, on aurait dû lire:

Soupe aux tomates Aylmer
Boîte de 10 onces **39¢**
Nos excuses à notre clientèle



BEAUPORT Carrefour Beaufort
LÉVIS Place Carnaval
NEUFCHÂTEL Carrefour Neufchâtel
SACS GRATUITS...
Une économie additionnelle

PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU COMTE DE CHAUVEAU AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale Chauveau, par sa résolution # 0070-C-86, a adopté le règlement 2-1987 déléguant au comité exécutif le pouvoir de fixer le taux d'intérêt prévu à l'article 365 de la loi sur l'instruction publique. Tout contribuable intéressé peut prendre connaissance de cette résolution aux bureaux de la commission scolaire.

Donnée à Québec (Neufchâtel) le vingt-troisième jour du mois d'avril 1987.

Charles-Henri Paquin
Directeur général

AVIS

Prenez avis que Transport Deyon Ltée, 45, route 281, Armagh GOR 1A0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à autoriser à donner le (ses) service(s) de transport suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - spécialisé: contrat de St-Apollinaire, Ste-Anne-de-Beaupré, St-Proper, St-Médoste à tous points situés dans les districts de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska pour le transport de racines nues et plants de reboisement et retour avec contenants vides pour le compte du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

De plus, prenez avis que tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à Commission des Transports du Québec 585 boul Charest, Québec, G1K 7W5.

1^{re} publication: 26 avril 1987
2^e publication: 27 avril 1987

VILLE DE CHARLESBOURG Service Technique CONTRAT 87-AE-02 APPEL D'OFFRES

Avis vous est par la présente donné que des soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg et en y déposant une somme de cent dollars (\$100.00) remboursable par la Ville lors du retour des plans et devis en bon état par la soumissionnaire dans les quinze (15) jours suivant la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur les formules fournies avec les plans et devis et être accompagnée des documents requis à l'article 7 du devis général ainsi que d'un dépôt de garantie au montant de cinq mille (\$5,000.00) lequel dépôt doit être fait sous l'une des deux (2) alternatives suivantes:

- Un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg tiré d'une banque à charte ou d'une Caisse Populaire, faisant affaires dans la province de Québec;
- Un bon ou cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurances reconnue.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'hôtel de ville de Charlesbourg, à 16h05, le jeudi 7 mai 1987.

La ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.
Le 27 avril 1987

Commission Scolaire Des Ilets 5275, Des Violettes, Charlesbourg G1G 5L5, tél. 652-0020 AVIS PUBLIC

Avis public vous est, par la présente, donné, par le soussigné Secrétaire général, qu'à une réunion régulière du Conseil des commissaires tenue à Charlesbourg le 14 avril 1987, messidames et messieurs les commissaires, ont adopté la résolution suivante:

C.C. 87-5794
Règlement de délégation de pouvoirs numéro 6-1987 relatif aux élections scolaires

Il est proposé par madame Micheline Legaré que la commission adopte le règlement numéro 6-1987 relatif à la répartition au secrétaire général des droits, pouvoirs et obligations exercés par le directeur général concernant:

- le recensement
- la préparation, l'examen et la mise en vigueur de la liste électorale
- la nomination des officiers d'élection
- la mise en candidature pour l'élection
- le scrutin pour l'élection

UNANIMEMENT ADOPTÉE
Gaëtan Genois
Secrétaire général

• DU PERSONNEL QUALIFIÉ
• DES SERVICES ÉDUCATIFS
• DE QUALITÉ

VILLE DE VANIER APPEL D'OFFRES DU 10 AVRIL 1987 CONCERNANT LES ASSURANCES GÉNÉRALES DE VILLE DE VANIER POUR 12 MOIS À COMPTER DU 21 MAI 1987

Prenez avis que la date de clôture pour l'appel d'offres mentionné en rubrique qui était fixée au mardi 28 avril 1987 est reportée au lundi 11 mai 1987, même heure, soit 16h00.

VILLE DE VANIER,
ce 24 avril 1987.

Le Greffier
Roger Gauvin, o.m.a.

Admission des adultes

Les adultes constituent une clientèle de choix pour l'Université Laval. En effet, 42% des étudiants inscrits cette année ont plus de 25 ans.

Que ce soit pour des études à TEMPS COMPLET ou à TEMPS PARTIEL, par COURS DU JOUR ou COURS DU SOIR, l'Université Laval offre un éventail de cours et de programmes dans plus de 125 champs d'études.

CET AUTOMNE, PROFITEZ-EN!
FAITES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL UN PARTENAIRE POUR VOTRE AVENIR

Dates limites de demande d'admission
• 1^{er} mai pour l'admission à un programme non contingenté
• 1^{er} juin pour l'admission à des cours à titre d'étudiant libre

Renseignements et formulaires d'admission
Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2440)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

UNIVERSITÉ LAVAL

POUR VOUS GETTE SEMAINE:

5⁶⁷

Engrais à gazon liquide. Aucun mélange, vissez votre boyau au contenant et arrosez.

79⁸⁷

Perceuse sans fil 3/8" Makita. Vitesse réglable de 0 à 600 tr/mn. Inverseur de marche.

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| C.E. Beaudet & Fils Inc. 134 rue Principale Lecterville (Qc.) (819) 292-2220 | Claude Campagné Inc. 101 rue Principale St-Camille (Qc.) (418) 595-2223 | Quinc. Mac DonatÉ Enr. 655, Notre-Dame N-D des Laventures (Qc.) (418) 849-3245 | Quincaillerie Tatbot Inc. 1, rue Principale est St-Esprit/Lauroie (Qc.) (418) 831-3548 | Quincaillerie Neville Inc. 206 de L'Église Neville (Qc.) (418) 876-2626 | Thivierge & Fils Inc. 155, St-Georges St-Aquilin de Lotbinière (Qc.) (418) 599-2516 |
| Centre du Cadeau 10 et B. Lakerie Inc. 51, Des Pommiers L'Isletville (Qc.) (418) 247-5148 | Albert Fradette & Fils Inc. 50 rue Principale St-Roch (Qc.) (418) 243-2992 | Quinc. Brousseau Enr. 624 3e Avenue Limoilou (Qc.) (418) 522-1541 | Renovation 2832 Enr. 2, Route de L'Énergie Bas St-Pierre (Qc.) (418) 435-2832 | Quincaillerie Lafamme Enr. 1143, Commerce St-Roch (Qc.) (418) 835-8817 | Quincaillerie Auger Enr. 530 63ème Rue est Charlesbourg (Qc.) (418) 827-0105 |
| Quinc. Caron et Fils Inc. 271, Principale St-Curie (Qc.) (418) 247-3164 | Quinc. Clément Blouin 289, Av. Royale St-Trois-Rivières (Qc.) (418) 873-2434 | Mag. Brouillard Inc. 755, St-Léonard St-Siméon (Qc.) (418) 638-2472 | Coop Consommateurs Fermont Généralistes Fermont Fermont (Qc.) (418) 297-3468 | Quincaillerie Val-Bélair Enr. 1094, Ave. Lanouette St-Basile (Qc.) (418) 843-5896 | Quincaillerie Declic Inc. 1015, 50e St-Antoine Généralistes, Fossé St-Jean St-Antoine de Bonaventure (Qc.) (418) 877-5255 |
| Quinc. R. Lavoie Inc. 1732, Avenue Royale St-Jean (Qc.) (418) 829-2952 | Quinc. St-Monique Enr. 1250, boul. Masson Les Saules (Qc.) (418) 871-3823 | Quinc. St-Vallier Enr. 850, St-Vallier (ouest) Gatineau (Qc.) (418) 583-1761 | Quincaillerie Pour-Tak Inc. 10, Av. St-Augustin Beauceville (Qc.) (418) 832-6164 | Quincaillerie Le Faubourg (1984) Inc. 1310, 1 ^{er} Ave. C.P. 847 St-Rémi (Qc.) (418) 831-2584 | Quinc. Des Chênes 1190, Ave. Lacroix Beaufort (Qc.) (418) 666-7595 |
| Quinc. Siro Enr. 75, Maurice Béthune Village-des-Hurons (Qc.) (418) 842-1969 | Quinc. Simon Inc. 2965, Darné Québec (Qc.) (418) 661-0851 | Quinc. B.A. 11, Carrière St-David (Qc.) (418) 837-8713 | Quincaillerie Seignestrie (1985) Inc. 304, rue Seignestrie Beaufort (Qc.) (418) 667-2272 | Quincaillerie J.C. Aulard 477, Jacques-Béland Lac-St-Charles (Qc.) (418) 849-4225 | Botique au Coin du Feu Conrad Desjardins 950, St-Louis sur Presbourg (Qc.) (819) 362-3296 |
| Centre J.A. Tremblay & Fils Inc. 231, Village Les Éboulements (Qc.) (418) 635-2413 | | | | | |

Ferplus QUINCAILLERIE

Mon meilleur outil! au meilleur prix!

Nicolas Peyrac: de chaudes retrouvailles avec le public

Les retrouvailles de Nicolas Peyrac avec le public de Québec ont eu lieu, hier soir, dans une ambiance d'une chaleur imprévisible.

En effet, au ton de certaines des chansons de ses plus récents microsillons, sauf le dernier, on pouvait s'attendre à une soirée plutôt sombre, avec des textes à dominante de grisaille. Mais le chanteur devait démontrer aux spectateurs entassés à pleine capacité dans la petite salle du Théâtre du Petit-Champlain pour ce spectacle unique, qu'il est sorti de cette phase.

Cependant, si on peut parler d'humour dans la présentation, cela ne veut pas dire absence de gravité dans les textes et, dès l'entrée en matière, son *From Argentina to South Africa* devait donner le ton d'un spectacle où les idées sociales auraient aussi leur place.

Mais encore là dans un dosage de poésie et de sourire, et c'est peut-être ce qui fait que son sourire à lui reste aussi énigmatique, quand il se plante tout seul derrière son micro ou s'assoit au banc de son piano.

Oui, certaines chansons, *Flashback* par exemple, sont noires, mais, dans l'ensemble, la soirée était plutôt décontractée comme d'ailleurs la tenue de l'artiste en veste pâle et pantalon de denim noir accompagnés d'espadrilles rouges.

Le chanteur s'annonçant aphone dès la première chanson, on pouvait aussi s'attendre à une soirée tranquille et brève, mais la rencontre devait évoluer vers une communication très chaude, très intime, comme on pouvait le vérifier au fil des nombreux rappels.



Quand Nicolas Peyrac chantait avec sa seule guitare, la magie reprenait ses droits.

Il était venu seul, c'est à dire sans musicien avec des bandes sonores pour certaines pièces, une formule qui donne un traitement sonore inégal aux chansons.

Rares sont celles qui, même dans un contexte aussi favorable, passent bien avec l'accompagne-

ment sur bande. À six ans est peut-être la plus émouvante de celles-là, mais, quand il chantait avec sa seule guitare, par exemple *Quand pleurent les petites filles* ou assis au piano *Les eaux du Mékong*, la magie reprenait ses droits.

Et il était surprenant de découvrir toute l'intensité que Peyrac peut donner avec seulement sa guitare à des chansons comme *Vahinés* entendues à la radio supportées par de solides orchestrations.

Louis TANGUY

Discret hommage à Henri Gagnon présenté par les Amis de l'orgue

MICHELLE QUINTAL, organiste, présentée par Les Amis de l'orgue de Québec. Programme: «Hymne pascal» de Marius Cayouette; «Prière» de Claude Champagne; «Lumen» de J.-Antonio Thompson; «Prélude» et «In paradisum» d'Antoine Bouchard; «Élégie, Antienne I et II» d'Henri Gagnon; «Introduction et Fugue sur l'ite missa est» de Bernard Piché; «Prélude et Fugue en mi bémol majeur BWV 552 et trois Chorals BWV 660, 670 et 671» tirés du «Clavierübung III» de Jean-Sébastien Bach.

De tous les anniversaires en musique célébrés cette année, il en est un qui prend une signification toute spéciale pour les Québécois: le centenaire de la naissance d'Henri Gagnon.

M. Gagnon, comme on l'appelle avec déférence, aura non seulement été le titulaire des orgues de la Basilique de Québec de 1915 jusqu'à l'année de sa mort en 1961, mais il fut aussi professeur et le premier directeur du Conservatoire de Québec, poste qu'il occupa de 1946 à 1961.

Les Amis de l'Orgue, par l'intermédiaire de leur invitée Michelle Quintal, rendaient, lors de leur concert d'hier, un hommage discret à cet homme qui joua un rôle déterminant et influent dans l'évolution de la musique à Québec.

La première partie du récital de Mme Quintal comprenait

quelques extraits du *Tombeau d'Henri Gagnon*, suite de pièces composées en hommage au musicien et au pédagogue par quelqu'un de ses collègues.

Mis à part un majestueux et éclatant *Hymne pascal* de Marius Cayouette - l'instigateur de ce projet - les autres oeuvres de ce *Tombeau* entendues hier adoptaient un ton de simplicité, de réflexion, de piété, à même une approche stylistique concordante avec celle des compositeurs d'orgue français des dernières décennies.

Aux brèves partitions de Claude Champagne, Antonio Thompson et Antoine Bouchard succédaient l'*Élégie* et les deux *Antiennes* d'Henri Gagnon, témoignages musicaux de la dignité de l'homme dans sa modestie.

Pour terminer cet hommage sur une note vibrante, Michelle Quintal a joué, avec la sincérité et l'intelligence apparentes dans les autres pièces, l'*Introduction et Fugue sur l'ite missa est* de Bernard Piché, prolongement au Québec de «l'orgue en concert» comme le favorisaient en France un Vierne ou un Widor.

Marc SAMSON

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUERE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerias Canadière, 661-8575). Jean de Florette (3) 19h, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Le bras de fer (5) 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h15. G. Cinéma 2: Mission (3) 13h20, 16h20, 19h, 21h45. G. Cinéma 3: Mosquito Coast (4) v.f. Son Dolby. 13h25, 16h30, 19h20, 21h50. G. Cinéma 4: Le déclin de l'empire américain (3) 12h30, 14h40, 16h50, 19h10, 21h20. 14 ans. Cinéma 5: Blind date (4) v.o.a. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h30. G. Cinéma 6: Angel Heart (3) 12h, 14h30, 17h, 19h30, 21h55. G. Cinéma 7: Platoon (3) version française. Dolby stéréo. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40. 14 ans. Cinéma 8: Gothic (5) 13h15, 15h20, 17h25, 19h45, 21h50. 18 ans. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 étudiants 14-17. \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans.

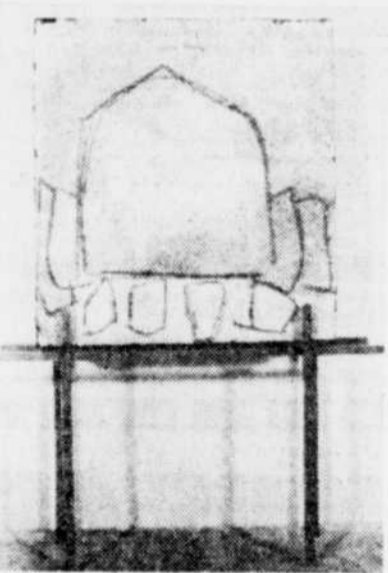
CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Mission (3) 12h, 19h. G. Tenue de soirée (4) 12h30, 19h. 14 ans. Manner (4) 14h15, 16h45, 21h30. G. Nola Darling (4) 14h30, 21h. 14 ans. Aliens (3) 16h30, 18 ans. Prix d'entrée: \$4; \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Manon des sources (2) 19h05, 21h15. G. Salle 2: L'enfant sacré du Tibet (5) 18h10, 20h, 21h45. G. Salle 3: La couleur de l'argent (3) 19h, 21h10. G. Salle 4: Coup double (5) 19h15, 21h15. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Le bras de fer (5) 19h30, 21h15. G. Salle Etchemin 2: Le jeune magicien (4) 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 pour les 14-18 ans. \$2. pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Médecin pour femmes seules (-) 13h40, 16h40, 19h40. Chalet de plaisirs (-) 15h10, 18h10, 21h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Le jeune magicien (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Salle 2: Hannah et ses soeurs (2) 16h30, 21h20. G. Autour de minuit (2) v.o.a. avec s.t. français. 14h, 19h. G. * Ceci n'est pas un programme double. Un prix d'entrée sera exigé pour chaque film. Salle 3: Le nom de la rose (4) 12h45, 16h55, 21h05. Le lendemain du crime (4) 15h05, 19h15. 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 pour les 14-17 ans; \$3. âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.



L'exposition «Habitation-refuge» de Johanne Gagnon est présentée à la Troisième Galerie, 225 côte de la Montagne.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Crocodile Dundee (4) 19h30, 21h30. G. Salle 2: Les enfants du silence (4) 19h, 21h10. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 14-17 ans pour chaque salle; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTÉ-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Project X (-) 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. G. Salle 2: My demon lover (-) 13h, 14h40, 16h20, 18h, 19h40, 21h25. Salle 3: En matinée: Les aristochats (4) 12h55, 14h30, 16h10, 17h45. Prix special pour ce film: \$3.50; \$3. pour enfants et âge d'or. En soirée: Quiet Kool (-) 19h15, 21h10. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. pour les enfants et âge d'or.

CINÉ-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1: House (5) A bout de course (3). Ecran no 2: La première aventure de Sherlock Holmes (3) Explorers (4) 14 ans. Ecran no 3: Le diamant du Nil (4) Les zéros de conduite (6) 14 ans.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Auj. 14h, 17h, 19h. Alchimie nouvelle et Le boisé vivant.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h. La flûte à six Schtroumpfs (Secteur des enfants) et Les enfants de la révolution et Les enfants des émigrés (Secteur des adultes).

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Auj. 16h. Gibus le magicien.

THÉÂTRE

LES LUNDIS DE L'IMPRO-THÉÂTRE. Ce soir 21h. L'équipe d'improvisation du Bar l'A-Propos reçoit l'équipe du Cégep de Limoilou.



«L'ange-déchu», une oeuvre de Jean Devost, que l'on peut voir à la Maison La Laurière, 410 avenue Laurier.

Bar l'A-Propos, 598 rue Saint-Jean. Entrée libre. Rens: 529-1242.

les lésions professionnelles organisée par le Département des relations industrielles de l'Université Laval. Sujet: L'équilibre en matière de lésions professionnelles: mission impossible? Auj. et demain à l'hôtel Leows Le Concorde. Rens: 656-2832 ou 2438.

DANSE

LA TROUPE DE DANSE CONTACT-DANSE. Ce soir 20h. Salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$5.

CONFÉRENCE

Québec-Perche. Souper à 18h au Motel Universel du chemin Sainte-Foy. Invite: Lucien Godbout, prêtre. Sujet: L'héraldique. Réservation: 646-6165 ou 633-9069.

RÉUNIONS

Commission scolaire Beauport, 643 du Cénacle, Beauport. Comité exécutif long, ce soir 19h30.

La Société des Amis du Jardin Van den Hende. Ce soir 19h45. Diaporama sur un voyage dans la Basse-Californie. Invite: Dr Pierre Sénécal. Aussi: cours sur les arbres à petit développement pour utilisation dans la région de Québec. Professeur: Christian Sommelier. Coût: \$4; \$2. pour les membres. Pavillon Comtois.

Les Loisirs Saint-Thomas de Sainte-Foy Inc. Assemblée générale ce soir 20h. Centre des loisirs, 895 ave Myrand. Rens: 687-2694. Aujourd'hui.

Filles d'Isabelle. Partie de cartes au profit des oeuvres du cercle Hélène Boule 0623. Ce soir 20h sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Chemin, 219 rue Père Marquette. Prix de présence. Prix d'entrée: #3. Rens: 658-1649 ou 527-4580.

42e Congrès des relations industrielles sur

FESTIVAL FOLIE CULTURE

Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: 529-3775 ou 522-3418. Expositions: A propos des ressources alternatives: Jeunes, tolérance, marginalité; exposition-photo «Les Points de vue de Sylvie Derumier»; Dessins d'Hughes Leroy; Dessins d'enfants de la Devinière, Belgique. À la salle d'exposition de la Bibliothèque. Se termine le 2 mai.

15h: Animation-vidéo «Quand se brise le silence» avec Gilles Gonthier. 17h: Lancement de «Folles minutes vidéo». Sur invitation. 19h: Présentation du film «Une page folle» et «Fils». 21h30: Présentation du vidéo «Les deux bienheureux»

A SURVEILLER

Collecte de sang

Demain de 14h à 17h et de 19h à 21h à l'hôtel de Ville de St-Jean Chrysostome. Vendredi de 14h à 17h, collecte du Diocèse de Québec, entrée no 3, Place Fleur de Lys.

Cours «Choisir son habitat»

L'École d'architecture de l'Université Laval, en collaboration avec l'Extension de l'enseignement, offre un cours conçu pour les personnes désireuses d'acquiescer une maison ou de mieux habiter celle qu'ils possèdent déjà. Coût: \$250. Rens: 656-3202.

Bénévoles

Le Centre d'Action bénévole de Québec Inc. (681-3501) nous fait parvenir les tâches bénévoles disponibles cette semaine.

- Lecteurs (trices) et moniteurs(trices) pour la Magnéthèque.
- Relationniste pour le Conseil d'administration des concours de musique de la région de Québec.
- Pour le service d'écoute téléphonique et visite à domicile pour les personnes en état de crise psychologique pour SESAMM.
- Chauffeur pour conduire un handicapé visuel de Beauport à Ste-Foy, les mardis et jeudis, pour l'Audiothèque.

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

CHEZ LALIBERTÉ C'EST PLUS AVANTAGEUX

RABAIS DE 10%

Ce rabais sera accordé sur le coût de votre entreposage, à condition de venir chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1987

Taux avantageux payable à l'automne. Assurance à l'année moyennant léger supplément. Estime gratuit sur les réparations essentielles.

COMMANDEZ UN BON NETTOYAGE MARANDA LUSTRE. Le traitement scientifique qui nettoie, revitalise, embellit et prolonge la durée de votre fourrure.



Coupons de Courtoisie

VAL. 100\$

En cadeau avec l'entreposage de votre manteau de fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un RABAIS DE 10% sur vos achats dans les autres rayons du magasin, sauf la fourrure et le restaurant

AVEC CHAQUE ENTREPOSAGE PARTICIPEZ AU CONCOURS

DÉFI CRC

BILLETS À GRATIFER DISPONIBLES DANS TOUS LES RAYONS DU MAGASIN. MULTIPLIEZ VOS CHANCES. 40 000 \$ À GAGNER, DONT UNE AUTOMOBILE.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

laliberté

1867

120 ANS D'EXCELLENCE

1987

ÉCONOMIE

Fonctionnaires fédéraux et RRQ

Une lectrice de Baie-Comeau se demande si les fonctionnaires fédéraux sont tenus de contribuer au Régime de rentes du Québec et au Régime de pension du Canada et s'il est possible d'avoir droit à ces deux pensions lors de leur retraite?

Sauf dans le cas des employés de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes, tous les salariés qui travaillent au Québec, même s'ils sont au service du gouvernement fédéral ou d'une compagnie canadienne ayant son siège social hors du Québec, doivent contribuer à la Régie des rentes du Québec.

Un accord intervenu entre Ottawa et Québec fait en sorte qu'aucun contribuable ne peut avoir à contribuer aux deux régimes au même moment. Ainsi, les militaires cantonnés au Québec paient des contributions seulement au Régime de pension du Canada.

Par contre, les fonctionnaires fédéraux résidant à Ottawa, mais qui travaillent dans un édifice du gouvernement fédéral, à Hull, doivent contribuer à la Régie des rentes du Québec. Les fonctionnaires fédéraux résidant à Hull, mais qui travaillent à Ottawa contribuent au Régime de pension du Canada.

Il peut arriver dans le courant de l'année qu'un travailleur participe aux deux régimes à la suite d'un déplacement mais, dans aucun cas, le total de ces contributions n'excèdera le total admissible dans un seul régime.

Enfin, il ne faut pas confondre le Régime de pension du Canada, l'équivalent de la Régie des rentes du Québec pour les contribuables des autres provinces, avec le programme de pension des employés de la fonction publique fédérale qui se compare au régime de pension des employés de la fonction publique du Québec.

Sur le financement de votre congé sabbatique

Le gouvernement fédéral vient de confirmer dans un texte de loi son intention de permettre aux contribuables d'accumuler, exempt d'impôt, jusqu'à un tiers de leurs revenus dans le but de préparer un congé sabbatique.

La procédure dite de «paiement différé du traitement» était très populaire jusqu'à ce qu'Ottawa y mette un frein, dans son budget de l'année dernière. Cette procédure permettait de nombreux hauts salariés de reporter à plus tard l'encaissement d'une partie de leurs salaires. C'était une façon avantageuse de grossir sa caisse de retraite et de réduire le total de ses impôts à payer.

En annonçant que la «combine» ne fonctionnerait plus, le gouvernement a fait part de son intention de modifier les règlements afin que «des arrangements de paiement différé de traitement» soient quand même possibles lorsque la procédure concerne un individu qui a vraiment l'intention de profiter d'un congé sabbatique.

Ce sont ces modifications que le gouvernement vient de confirmer. Ainsi, il sera encore possible à un travailleur de renoncer à une partie de son salaire (au maximum un tiers) durant quelques années dans l'espoir de profiter d'un congé prolongé. Il est entendu que l'impôt sera reporté jusqu'au jour de l'encaissement, sur la portion du salaire différé.

EN UN CLIN D'OEIL

Frais de service à la banque

Les frais de service imposés par les banques et compagnies de fiduciaire aux consommateurs peuvent coûter au Canadien moyen plus de \$250 annuellement. C'est ce que soutient, dans une étude qu'il vient de produire, le Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan. L'organisme demande à l'inspecteur général des institutions financières d'obliger ces dernières à préciser leur structure de frais de service. A titre d'exemple, les frais de service ont constitué, l'an dernier, le quart des revenus nets de la Banque Royale et atteint quelque \$235 millions à la Banque de Montréal.

Chrysler achète Lamborghini

Le groupe automobile américain Chrysler Corp a annoncé qu'il avait acheté le constructeur italien de voitures de sport Lamborghini. Le numéro trois de l'industrie automobile américaine possède déjà d'importants intérêts dans un autre constructeur italien de voitures de sports, Maserati. Lamborghini fabrique quelques centaines d'automobiles de haut de gamme par an ainsi qu'une centaine de moteurs très performants pour bateaux de course.

Une aventure de \$500,000

L'aventure du quotidien montréalais de langue française *Le Matin*, disparu après seulement 38 parutions, aura finalement coûté quelque \$500,000 à Southam Inc. C'est ce qu'a révélé le président de la chaîne de journaux, John Fisher. M. Fisher a aussi indiqué que Southam tentait de se défaire de la branche américaine de la chaîne de librairies Coles, déficitaire.

L'industrie québécoise de la pêche veut sa part du poisson

MATANE - L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) accuse le ministre fédéral de Pêches et Océans d'agir de façon discriminatoire à l'endroit du Québec.

par André DIONNE

Dans un cours document lapidaire, l'Aquip affirme que Pêches et Océans «administre les pêches afin d'avantager Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse» au détriment du Québec qui n'a pas sa part de poisson.

Le secrétaire général de l'organisme, M. James R. Sheehan, qui signe ce document, affirme entre autres que, lors d'une réunion du comité consultatif sur le poisson de fond, le président de ce comité et sous-ministre adjoint des Pêches de l'Atlantique, M. William A. Rowat, ne s'intéressait même pas aux problèmes et suggestions des participants du Québec.

«Il était facile de déceler que le président (...) n'était pas intéressé à

nos problèmes et même à nos suggestions» alors que les représentants de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse (Fischery Products International et National Sea Products) avaient beaucoup de facilité à se faire comprendre.

Ouverture et fermeture

Un incident récent fait dire au secrétaire général de l'Aquip que le plan de gestion n'est pas respecté et qu'on «ouvre ou ferme (la pêche) selon les désirs de la Nouvelle-Écosse».

En 1987, la nature a avantagé le Québec et le nord-est du Nouveau-Brunswick, un territoire marin libre de glace très tôt cette année.

Quelque 16 heures après l'ouverture des bancs de pêche, le 15 avril, Pêches et Océans Canada avisait l'Aquip de son intention de fermer les zones prétextant, dit M. Sheehan, que la morue était trop petite, selon un rapport obtenu des inspecteurs sur les navires.

«Une pauvre excuse, affirme Sheehan; la réalité, c'est qu'il y a de

la glace» dans les zones maritimes de l'île du Cap-Breton et à Terre-Neuve et que les pêcheurs n'ont pas accès.

Alors, on ferme aussi au Québec malgré que cette province soit déjà désavantagée par rapport aux quatre provinces maritimes.

Même phénomène pour ce qui est de la protection des zones de fraix du hareng: sept sont protégées sauf celle du Québec au sud de la péninsule gaspésienne.

Les contingents

Au cours des années, les droits du Québec ont été maintenus à leur plus bas niveau.

«Depuis l'extension des eaux de pêche canadiennes à 200 milles marins en 1977, le total des prises admissibles a été porté de 194,130 tonnes métriques à 572,465 tonnes métriques, une augmentation de 378,335 tonnes.

«De cette majoration, le Québec n'a pas reçu une seule livre de morue», affirme le document de

l'Aquip. Sheehan affirme également que des contingents ont été donnés à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse, ce qui permet aux usines de ces provinces d'être exploitées sur une base annuelle alors qu'au Québec elles n'ouvrent que trois ou quatre mois.

Pour appuyer cette argumentation de discrimination, l'Aquip affirme que le pourcentage des prises québécoises ont diminué sensiblement depuis 1978.

En 1978, les pêcheurs québécois prélevaient 16 pour 100 des prises de morue de l'Atlantique, un pourcentage qui a chuté à 6,1 pour 100, l'an dernier.

Enfin, l'Aquip souligne le fait que le Québec est la seule province de l'Est maritime qui n'a pas de représentant sur le fameux comité spécial traitant du contentieux Canada-France sur la zone maritime de Saint-Pierre et Miquelon et «impossible d'en avoir un sur ce comité», affirme le document.

Projet d'incubateur d'entreprises pour relancer l'économie dans Taschereau

Pour sortir son comté du marasme économique, le député libéral de Taschereau M. Jean Leclerc projette d'implanter un incubateur d'entreprises dans le parc industriel de Saint-Malo. Le gouvernement du Québec est disposé à injecter \$400,000 dans le projet. Ne reste qu'à obtenir la modique somme de \$1 million de la part d'Ottawa.

par Régys CARON

Le député Leclerc a dévoilé son projet, hier, devant 700 personnes réunies à l'occasion d'un brunch causerie organisé au profit du Patro Laval. «Nous venons de perdre 380 emplois avec la fermeture d'Imperial Tobacco, ce que je veux, ce sont des jobs pour les techniciens, les soudeurs, les ouvriers de mon comté.»

Pas moins de six interlocuteurs sont déjà engagés. Outre le gouvernement du Québec, la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval, le cégep de Limoilou, l'Office municipal de développement économique de la ville de Québec, le service de promotion industrielle de la CUG de même que la firme Les Immeubles Poulin et Dumais ont uni leurs efforts pour former une corporation à but non lucratif, le Centre de création d'entreprises de Québec (CECEQ).

Le CECEQ deviendra le maître d'oeuvre du projet. L'incubateur pourra accueillir, au début, 10 à 12 entreprises, avec possibilité d'expansion, d'expliquer le député Leclerc. «Le CECEQ louera de l'espace aux entreprises intéressées à s'établir dans l'incubateur.»



Participant à un brunch causerie au Patro Laval, Jean Leclerc a confirmé que son gouvernement est prêt à fournir \$400,000 pour implanter un incubateur d'entreprises à Québec.

Plusieurs questions demeurent toutefois sans réponse. La contribution jugée essentielle du fédéral se fait attendre. Puis il n'est pas dit que l'endroit choisi sera situé dans le comté de Taschereau. «Plusieurs terrains sont envisagés, certains sont dans mon comté», précise M. Leclerc, qui souhaite voir le projet se réaliser dans le parc industriel de Saint-Malo.

Le concept d'incubateur d'entreprises consiste à offrir, en un même endroit, des services à prix réduits tels: loyer, photocopieurs, traitement informatique, messa-

geries. Les jeunes entreprises bénéficiaires peuvent ainsi réduire leurs frais d'exploitation et accroître leurs chances de survie.

«Les études démontrent que 75 pour 100 des nouvelles entreprises survivent dans un incubateur alors que d'ordinaire, seulement 25 pour 100 durent plus de trois ans», faisait remarquer M. Leclerc lors de son allocution.

Des projets de «pré-incubation» figurent déjà sur les tables du cégep de Limoilou et de la faculté d'administration de l'université Laval. Des groupes de jeunes intéressés à fonder leur entrepri-

se auraient déjà présenté des projets.

Le discours prononcé, hier, par le député de Taschereau colle à celui de ses collègues libéraux. Selon lui, l'entreprise privée demeure le meilleur moyen pour développer l'économie de la région de Québec. Ces paroles en font foi: «Ce n'est un secret pour personne que la région ne peut plus compter sur l'accroissement du nombre de fonctionnaires pour soutenir son développement économique. D'ailleurs, la population dans son ensemble et particulièrement les jeunes ont le goût de se lancer en affaires.»

PORTEFEUILLE REA

INDICES RCMP

| DATE | GENERAL | MANUFACTURIER | SERVICES |
|-------|---------|---------------|----------|
| 16-04 | 1646.73 | 1868.75 | 1487.50 |
| 24-04 | 1614.19 | 1821.34 | 1465.62 |

MONTREAL (PC) - Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse le vendredi 24 avril, compilés par la maison Levesque, Beaubien Inc.

| Compagnie | Définies en \$ | Prix au 15-04-87 | Prix au 24-04-87 |
|---------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Accout 85 | 150 | 7.00 | 8.00 |
| ACDS Systemes Graphique 87 | 100 | 2.00 | 3.75 |
| Acier Leroux 86 | 100 | 5.00 | 4.70 |
| ADS Associés 86 | 100 | 5.00 | 4.25 |
| A Lambert Inter 86 | 100 | 5.00 | 3.95 |
| Aiment, Couche Tard 86 | 100 | 2.25 | 4.25 |
| Alubec (Amusecor) 83 | 150 | 2.00 | 3.40 |
| Amisco 86 | 100 | 5.25 | 5.87 |
| Armex 85 | 150 | 2.00 | 1.25 |
| Artopex 85 | 150 | 5.00 | 10.25 |
| Astral Bellevue 82 | 100 | 4.50 | 11.13 |
| Atlantic Images et Son 86 | 50 | 6.50 | 4.40 |
| Auberger des Gouverneurs 86 | 100 | 4.50 | 3.35 |
| Autopoint 86 | 100 | 2.00 | 2.75 |
| Avcorp 86 | 75 | 5.50 | 9.25 |
| Banque d'Epargne 83 (2-1) | 100 | 9.25 | 19.75 |
| Banque Nationale 85 (2-1) | 50 | 9.25 | 16.13 |
| Banque Nationale 86 (2-1) | 50 | 14.12 | 18.13 |
| Banque Royale 86 | 50 | 34.00 | 33.63 |
| Bastien Inc. 87 | 100 | 4.00 | 4.05 |
| Bestar 86 | 100 | 5.75 | 5.50 |
| Biotech 84 | 150 | 5.00 | 4.10 |
| Bois, Franc Royal 86 | 100 | 2.50 | 2.71 |
| Bombardier B. 85 | 75 | 6.50 | 5.25 |
| Bombardier B. 86 | 50 | 13.75 | 12.75 |
| Boutique San Francisco 85 | 150 | 5.75 | 9.00 |
| Breuvages Cott 86 | 100 | 7.00 | 8.13 |
| Blitrite Nightingale 85 | 100 | 8.50 | 8.63 |
| Cambior 86 | 75 | 10.00 | 12.50 |
| Canam Manac A 84 | 100 | 3.17 | 12.38 |
| Canam Manac A 86 | 50 | 15.50 | 12.38 |
| Cancom 84 | 150 | 5.00 | 17.88 |
| Cascades 82 | 100 | 0.62 | 13.88 |
| Cascades 85 | 100 | 2.34 | 13.88 |
| CB Pack 84 | 75 | 12.75 | 20.25 |
| Central Dynamics priv. A 85 | 150 | 5.00 | 1.15 |
| Ciment St-Laurent A 84 | 75 | 6.00 | 12.13 |
| Ciment St-Laurent A 85 | 50 | 11.00 | 12.63 |
| Circo Craft Inc. 84 | 150 | 8.25 | 9.13 |
| Circuits Helix Inc. 83 | 100 | 4.50 | 4.45 |
| CFP Inc. 85 | 75 | 13.75 | 17.13 |
| Comfer Inc. 83 | 150 | 8.62 | 1.20 |
| Cons. Bathurst 85 (2-1) | 50 | 8.37 | 18.75 |
| Continental Pharma Croysan A 85 | 100 | 5.00 | 6.00 |
| Continental Pharma Croysan B 85 | 150 | 5.00 | 6.00 |
| Corp. Fin. Power 85 | 50 | 13.68 | 12.88 |
| Corp. Réseau Computertime 86 | 100 | 1.50 | 2.15 |
| Credit Indus. Desjardins 86 | 50 | 6.50 | 8.88 |
| Datagram Inc. 84 | 150 | 3.00 | 3.10 |
| Datamark 85 | 150 | 2.00 | 7.38 |
| Dianat 86 | 75 | 2.00 | 4.10 |
| Dofor Inc. 85 | 50 | 9.75 | 12.25 |
| Domco Ltee 86 | 50 | 13.25 | 8.00 |
| Domit Inc. 86 | 100 | 2.50 | 2.80 |
| Domtar Inc. 85 | 50 | 23.40 | 43.25 |
| Donohue Inc. 83 | 100 | 10.38 | 33.00 |
| Donohue Inc. 85 | 100 | 17.38 | 33.00 |
| Dufresnoy Inc. 82 | 100 | 0.60 | 0.63 |
| Entreprises Harlico 84 | 150 | 7.00 | 3.35 |
| Entreprises Repap 86 | 50 | 12.50 | 16.00 |

| | | | |
|-----------------------------------|-----|--------|--------|
| Equipements Denis 85 | 150 | 2.00 | 4.85 |
| Espalau Inc. (ord.) 86 | 100 | 3.00 | 3.55 |
| Espalau Inc. (pr. conv.) 86 | 100 | 12.00 | 14.00 |
| Exploration Augmitto 85 | 150 | 1.50 | 1.90 |
| Exploration Bronor 85 | 100 | 0.88 | 0.59 |
| FCA International 84 | 100 | 9.00 | 11.13 |
| Fiducie du Québec 87 | 50 | 7.00 | 7.75 |
| Fiducie Guardian ord. 83 | 100 | 6.25 | 15.50 |
| Fiducie Guardian priv. A 83 | 100 | 6.00 | 7.00 |
| Foresbec 86 | 150 | 10.00 | 8.75 |
| Fourgon Transit 86 | 100 | 2.00 | 3.45 |
| Geoffrion Leclerc 86 | 75 | 6.00 | 6.38 |
| Goodfellow 84 | 150 | 5.00 | 5.50 |
| Groupe Algo 86 | 50 | 8.25 | 9.50 |
| Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86 | 100 | 5.00 | 7.13 |
| Groupe Cantrex 86 | 75 | 4.00 | 4.95 |
| Gr. Jean Coutu Inc. 86 | 100 | 5.00 | 11.25 |
| Groupe CGI 86 | 75 | 6.50 | 6.25 |
| Groupe Champlain 86 | 100 | 3.00 | 3.00 |
| Groupe DMR Inc. 86 | 75 | 8.00 | 9.50 |
| Grp. Espadon Peterbor 86 | 100 | 3.00 | 3.45 |
| Groupe Immobilier Grilli 86 | 100 | 9.00 | 12.38 |
| Gr. Jean Coutu Inc. 86 | 100 | 5.00 | 11.25 |
| Groupe Kaufel 85 | 50 | 8.00 | 10.13 |
| Groupe Kaufel 86 | 75 | 6.25 | 10.63 |
| Groupe Lacroix 85 | 150 | 3.50 | 2.00 |
| Groupe La Laurentienne 85 | 50 | 10.00 | 16.00 |
| Groupe La Laurentienne 86 | 50 | 14.00 | 16.00 |
| Groupe Petrolier Cico 86 | 100 | 4.50 | 3.70 |
| Groupe Plastique Moderne 86 | 75 | 4.00 | 6.25 |
| Groupe Sanivan 85 | 50 | 13.00 | 14.75 |
| Groupe SNC 86 | 150 | 2.00 | 3.95 |
| Groupe Totec 85 | 100 | 6.50 | 3.95 |
| Groupe Totec 86 | 100 | 6.50 | 3.95 |
| Gr Transcontinental GTC 84 | 150 | 4.37 | 13.00 |
| Gr Transcontinental GTC 86 | 75 | 12.87 | 13.00 |
| Groupe Val Royal Inc. 86 | 100 | 7.50 | 9.38 |
| Groupe Videotron 85 | 75 | 7.75 | 11.88 |
| Groupe Videotron 86 | 50 | 17.00 | 17.88 |
| Groupe Visiontronique 86 | 75 | 2.00 | 2.20 |
| Guardcor Invest. 85 | 150 | 10.00 | 8.13 |
| Guillevin Intl. 86 | 50 | 6.00 | 6.63 |
| Heroux 86 | 100 | 5.00 | 11.25 |
| Honco Inc. 86 | 100 | 3.00 | 2.65 |
| IAF Biochem Intl. Inc. 86 | 75 | 5.00 | 15.88 |
| Ideal Métal 85 | 150 | 5.25 | 4.75 |
| Imasco 81 | 100 | 18.07 | 33.25 |
| Imasco 86 | 50 | 34.50 | 37.25 |
| Impertex 86 | 100 | 2.00 | 1.85 |
| Industries Charan Inc. 84 | 150 | 1.63 | 8.63 |
| Industries Charan Inc. 85 | 100 | 5.00 | 8.63 |
| Industries Pantorama 86 | 100 | 5.50 | 5.13 |
| Industries Shaper Ltee 86 | 100 | 5.50 | 5.25 |
| Industries Triton Inc. 86 | 100 | 7.75 | 3.75 |
| Informatix 2000 Inc. 86 | 100 | 4.00 | 3.95 |
| Innotech Aviation 86 | 75 | 5.00 | 5.63 |
| IPL 85 | 150 | 5.75 | 8.00 |
| J.M. Saucier 86 | 100 | 4.50 | 3.15 |
| Laperrrière et Verreault 86 | 100 | 4.00 | 5.75 |
| Lavalin Tech 85 | 100 | 5.00 | 3.10 |
| Lavalin Industries 87 | 100 | 5.00 | 1.86 |
| Groupe Forex 83 | 100 | 5.00 | 2.20 |
| Lépine Cloutier 86 | 100 | 2.50 | 2.20 |
| Lévesque, Beaubien et Co. Inc. 86 | 50 | 8.75 | 8.25 |
| Magasins Château 83 | 150 | 11.25 | 12.13 |
| Mines D'Or Kinross Ltee 83 | 100 | 525.00 | 520.00 |

| | | | |
|----------------------------|-----|-------|--------|
| Lambert Somec 85 | 150 | 3.25 | 4.20 |
| La Verendrye 83 | 100 | 4.00 | 1.65 |
| La Groupe ACSI Inc. 85 | 150 | 2.00 | 4.95 |
| Le Groupe Cogeco 85 | 100 | 7.50 | 8.63 |
| Le Groupe Cogeco 86 | 75 | 9.00 | 8.63 |
| Les Industries Promatek 85 | 150 | 3.25 | 2.30 |
| Les Ord. Hypocrat Inc. 85 | 150 | 1.10 | 4.10 |
| Les Ord. Hypocrat Inc. 86 | 100 | 3.20 | 4.10 |
| LGS Conseil. en Inform. 86 | 75 | 3.75 | 4.05 |
| Location Intercan 86 | 75 | 5.00 | 6.25 |
| Logibec 86 | 100 | 2.00 | 5.00 |
| Logitec Inc. 86 | 50 | 9.25 | 6.75 |
| Loisirs Fletcher 86 | 100 | 3.50 | 4.10 |
| Louvem ord. 85 | 150 | 2.00 | 2.01 |
| Louvem ord. 83 | 100 | 4.50 | 2.01 |
| Louvem priv. conv. 84 | 150 | 5.00 | 3.95 |
| Magasins Wise 86 | 75 | 5.00 | 4.95 |
| Manufacture Leader 86 | 100 | 3.00 | 2.70 |
| Matco Mart 85 | 150 | 2.50 | 2.70 |
| Maufort 84 | 100 | 1.00 | 0.98 |
| Maufort 85 | 75 | 0.75 | 0.98 |
| McNeil Mantha 84 | 150 | 1.50 | 6.50 |
| McNeil Mantha 86 | 100 | 6.87 | 6.50 |
| M-Corp 85 | 150 | 7.38 | 14.63 |
| M-Corp 86 | 100 | 14.25 | 14.63 |
| Mémotec Data 85 | 150 | 7.50 | 123.00 |
| Mémotec Data 86 | 75 | 10.50 | 123.00 |
| Metrol Richelieu 86 | 50 | 4.75 | 11.50 |
| Micro Tempus 86 | 100 | 2.00 | 2.70 |
| Mines Belmorat 85 | 100 | 3.00 | 7.00 |
| Mines D'Or Val 84 | 150 | 1.50 | 5.75 |
| Mines Dumagami 84 | 100 | 5.25 | 15.00 |
| Mines Dumagami 87 | 100 | 18.00 | — |
| Mines JAG 84 | 100 | 1.60 | 0.40 |
| Miron Inc. 86 | 50 | 12.75 | 13.25 |
| Mode Shirmax | | | |

Déréglementation du secteur des transports

Front commun des camionneurs québécois

♦ VICTORIAVILLE - Les camionneurs artisans et les représentants des autres associations de camionnage de vrac du Québec ont profité du congrès de l'Ancai, en fin de semaine, pour planifier une manifestation provinciale dans l'éventualité où le gouvernement du Québec modifierait prochainement le système de distribution des contrats de transport, au niveau de chaque comté.

par Marc LESTAGE

«Il y a belle lurette que l'Association nationale des camionneurs artisans n'avait tenu un aussi gros congrès, commentait, hier, le président, M. Jean Yves Morin, de Lac Mégantic. C'est sans doute que nos membres se sentent menacés», ajoutait-il.

Cette crainte dont parle M. Morin était également perceptible lors de la plénière au cours de laquelle M. Clément Bélanger, de Gaspé-Sud, a suggéré la tenue d'une manifestation provinciale devant se tenir sur la colline parlementaire à Québec, si le gouvernement préconise une déréglementation plus ou moins complète du transport en vrac.

Front commun

Cette résolution a facilement



Le président du congrès de l'Association nationale des camionneurs artisans M. Jacques Desrosiers, devant une partie de l'exposition de «poids lourds» organisée pour la circonstance.

été adoptée après que les membres de l'Ancai aient été informés que «les autres associations de camion-

nages de vrac du Québec, tout comme les entrepreneurs, craignent eux aussi les modifications qui peu-

vent résulter de la consultation que le gouvernement vient de compléter», explique le président.

Selon le président, une rencontre extraordinaire des postes de courtages régionaux et des sous-postes de comté tenue en marge de ce congrès, également à Victoriaville en fin de semaine, a permis d'établir un front commun avec les organisations «rivales» sur cette question.

Inquiétudes

Selon le conseiller juridique de l'Ancai, Me Pierre Beaudet, deux questions majeures sur lesquelles le Québec s'apprête à intervenir préoccupent actuellement les camionneurs artisans.

D'une part, il y a le maintien dans leur formule actuelle des bureaux (postes d'affectations) de comté chargés de distribuer également le travail disponible entre tous les camionneurs artisans et autres. Le gouvernement songerait à éliminer ces postes dans la foulée de la déréglementation du secteur des transports.

D'autre part, le gouvernement du Québec doit adopter une nouvelle loi pour restaurer la valeur légale de la clause 75/25, selon laquelle les camionneurs inscrits aux postes de courtage de comté bénéficient d'au moins 75 pour 100 de tous les contrats gouvernementaux. La valeur légale de cet article a été remise en question par un jugement, l'été dernier. Le gouvernement a déposé un projet de loi pour remplacer l'article désuet et préciser le sens de ce règlement, mais on craint que les membres de l'Ancai perdent au change.

Selon Me Beaudet, «des membres de l'Ancai seront prêts à se battre farouchement pour préserver le système actuel de courtage et

l'autonomie de la clause 75/25».

En plus de vouloir protéger la clause 75/25, lors de ce congrès, on a souhaité, que le gouvernement confie également aux sous-postes d'affectations le partage des contrats de la Société québécoise d'assainissement des eaux, c'est-à-dire \$360 millions, en 1987. Pour le moment, seuls les contrats gouvernementaux «d'avoire» sont achetés systématiquement par ce canal.



AVIS DE DIVIDENDES
Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES
Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18c) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1^{er} juin 1987 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 19 mai 1987.

ACTIONS PRIVILEGIÉES
6-1/4% CUMULATIF, RACHETABLES, SERIE 1967
Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625c) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de \$25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 3 août 1987 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 20 juillet 1987.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques Massicotte, avocat
Vice-président et secrétaire
Québec (Québec)
le 23 avril 1987

Bécancour: la construction de l'usine de magnésium commencera sous peu

♦ Les travaux de construction de l'usine de magnésium de Norsk Hydro à Bécancour sont sur le point de commencer, comme prévu dans l'échéancier de la compagnie, lors de l'annonce de son projet de \$400 millions.

par Hélène BARIL

Nous sommes à temps, a indiqué au SOLEIL le porte-parole de la compagnie norvégienne, M. Sverre Bjerkomp, depuis ses bureaux de Montréal.

Actuellement, a-t-il dit, des ouvriers sont à terminer la préparation du terrain et le processus d'oc-

troi des contrats est amorcé. Sans s'engager officiellement envers les entreprises québécoises, la direction de Norsk Hydro a déjà indiqué son intention de faire surtout appel aux fournisseurs d'ici pour satisfaire ses besoins.

La construction de l'usine devrait donc commencer «dans quelques semaines», selon M. Bjerkomp, et le plus important des contrats doit être octroyé cette semaine.

Pendant la période de construction, on prévoit que 1,200 travailleurs seront occupés par ce chantier du parc industriel de Bécancour.

La production de magnésium, dont le début est prévu pour 1989, occupera pour sa part 400 personnes. Norsk Hydro compte produire 60 000 tonnes de magnésium à Bécancour la première année, une production qui pourrait éventuellement atteindre 200 000 tonnes.

A elle seule, Norsk Hydro produit le quart du magnésium consommé dans le monde et avec la production de l'usine de Bécancour,

la société d'Etat norvégienne deviendra le principal producteur mondial, avec Dow Chemicals.

La production de Bécancour est destinée essentiellement au marché nord-américain où cet alliage est de plus en plus utilisé, notamment dans l'industrie automobile.

En plus du magnésium, Norsk est active dans les secteurs des fertilisants, de la pétrochimie, de l'aluminium, du pétrole et du gaz.

À midi,
les gens avisés
savent où aller.



Ils vont au Café Canadien.

Nouvelle carte et nouvelle cuisine raffinée,

bref un buffet somptueux

pour les gens d'affaires

pour aussi peu que 11,25 \$.

Cette offre exceptionnelle

tient chaque jour de la semaine.

Soyez au rendez-vous.

LE CAFÉ CANADIEN

Réservations: 692-3861, poste 228

Stationnement gratuit

Le Château Frontenac
Hôtels Canadian Pacific

1, rue des Carrieres, Québec



Commission Scolaire Des Ilets

5275, Des Violettes, Charlesbourg G1G 5L5. tél.: 622-0020

AVIS PUBLIC

Avis public vous est par la présente donné par le soussigné Secrétaire général, qu'à une réunion régulière du Conseil des commissaires tenue à Charlesbourg le 14 avril 1987, Messieurs et Mesdames les commissaires ont adopté une résolution à l'égard de ce qui suit:

C.C. 87-5792 Division de la Municipalité scolaire en quartiers électoraux

Considérant les élections scolaires de novembre 1987.

Considérant l'article 48 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-14).

Il est proposé par madame Suzette Fortin:

Que soient assignés le numéro et le nom suivants à chacun de ces quartiers:
 Quartier numéro 1: Du Jardin
 Quartier numéro 2: Du Berger
 Quartier numéro 3: Jean-Talon
 Quartier numéro 4: Des Tours
 Quartier numéro 5: Des Trembles
 Quartier numéro 6: Des Thuyas
 Quartier numéro 7: Des Violettes
 Quartier numéro 8: Des Roches
 Quartier numéro 9: Château-Bigot
 Quartier numéro 10: Des Pentés
 Quartier numéro 11: Georges-Muir
 Quartier numéro 12: De la Polyvalente
 Quartier numéro 13: Laurentien
 Quartier numéro 14: Saint-Barthélemy
 Quartier numéro 15: Jacques-Bédard
 Quartier numéro 16: Saint-Charles
 Quartier numéro 17: Des Lacs
 Quartier numéro 18: Stoneham
 Quartier numéro 19: Lac-Beauport

UNANIMEMENT ADOPTÉE

N.B.: La désignation des limites de chaque quartier est inscrite au registre des procès-verbaux. Tout contribuable intéressé peut prendre connaissance du texte de cette résolution au bureau de:

Monsieur Gaëtan Gnois
 Secrétaire général
 Commission scolaire Des Ilets
 5275, rue des Violettes
 Charlesbourg (Québec)
 G1G 5L5
 Téléphone: (418) 622-0020

Gaëtan Gnois
 Secrétaire général

PROVINCE DE QUÉBEC
 COMMISSION SCOLAIRE
 DE LOTBINIÈRE

AVIS DE RACHAT

OBLIGATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY
 AVIS est par la présente donné que la Commission scolaire de Lotbinière rachètera certaines obligations de la Commission scolaire régionale de Tilly, le 1er juin 1987, tel que prévu dans les procédures originales. Ce rachat sera d'un montant de 172 000 \$ d'obligations de l'émission originale de 2 175 000 \$, datée du 1er juin 1969.

SUITE à un tirage au sort, les obligations portant les numéros suivants seront rachetées le 1er juin 1987:

DÉNOMINATIONS DE 1 000 \$:

| | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| M 1956 | M 1854 | M 1949 | M 1607 | M 1677 |
| M 1562 | M 1842 | M 1940 | M 2070 | M 2113 |
| M 1508 | M 2000 | M 1775 | M 2137 | M 2071 |
| M 2047 | M 2144 | M 1945 | M 2103 | M 1789 |
| M 1844 | M 1943 | M 1815 | M 1481 | M 1981 |
| M 1484 | M 1672 | M 1722 | M 1679 | M 2050 |
| M 1986 | M 1765 | M 2131 | M 1518 | M 1813 |
| M 2083 | M 1922 | M 1468 | M 1968 | M 2048 |
| M 1935 | M 2076 | M 1840 | M 1988 | M 1980 |
| M 1881 | M 1448 | M 1755 | M 1669 | M 1834 |
| M 2133 | M 1916 | M 2123 | M 2058 | M 1802 |
| M 1947 | M 1578 | M 2141 | M 2092 | M 1563 |
| M 1893 | M 1843 | M 1905 | M 1953 | M 1958 |
| M 1443 | M 1466 | M 1902 | M 1604 | M 1552 |
| M 1543 | M 1807 | M 1583 | M 1516 | M 2099 |
| M 1650 | M 1778 | M 1735 | M 1455 | M 1642 |
| M 2114 | M 1529 | M 1535 | M 2087 | M 1808 |
| M 1911 | M 1697 | M 2068 | M 1810 | M 1691 |
| M 1619 | M 1758 | M 1590 | M 1580 | M 1744 |
| M 1900 | M 1444 | M 1651 | M 1966 | M 1540 |
| M 1942 | M 1903 | M 1531 | M 1471 | M 1446 |
| M 2024 | M 2039 | M 2128 | M 1609 | M 1958 |
| M 2095 | M 1602 | M 1495 | M 1441 | M 1442 |
| M 1457 | M 2029 | M 1738 | M 1733 | M 1951 |
| M 1528 | M 1838 | M 1962 | M 2132 | M 1523 |
| M 1708 | M 1982 | M 2080 | M 1818 | M 1571 |
| M 1969 | M 1816 | M 1519 | M 2061 | M 1963 |
| M 1839 | M 1732 | M 1531 | M 1585 | M 1931 |
| M 1773 | M 1919 | M 1920 | M 1713 | M 1541 |
| M 2122 | M 1772 | M 1860 | M 1588 | M 1599 |
| M 1754 | M 1463 | M 1673 | M 1473 | M 1684 |
| M 1721 | M 1788 | M 2038 | M 1928 | M 1715 |
| M 1993 | M 1561 | M 1663 | M 1629 | |
| M 2150 | M 2040 | M 1837 | M 1777 | |
| M 1570 | M 1793 | M 1655 | M 2111 | |

Les obligations ainsi rachetées devront être présentées pour paiement aux endroits mentionnés sur lesdites obligations et cesseront de porter intérêt à compter du 1er juin 1987.

Commission scolaire de Lotbinière, le 27 avril 1987.
 Le directeur des finances,
 GUY R. LACROIX

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



AVIS PUBLIC

BUREAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU QUÉBEC METROPOLITAIN
 AVIS AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU BUREAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU QUÉBEC METROPOLITAIN DATÉ DU 1-6-1970 ET ÉCHÉANT LE 1-6-1990

Prenez avis que la Communauté urbaine de Québec, organisme ayant succédé aux droits du B.A.E.Q.M. et ce, conformément aux dispositions applicables pour l'émission d'obligations plus haut mentionnée, a procédé par tirage au sort afin de racheter pour 300 000 \$ d'obligations pour les fins du fonds d'amortissement de l'emprunt ci-haut mentionné.

Soyez de plus avisés qu'à compter du 1er juin 1987, les obligations portant les numéros AM-006, AM-038, AM-045, AM-051, AM-058, AM-141, AM-161, AM-187, AM-191, AM-225, AM-245, AM-273, AM-355, AM-388, AM-390, AM-397, AM-426, AM-440, AM-466, AM-480, AM-554, AM-590, AM-614, AM-620, AM-675, AM-796, AM-802, AM-900, AM-1206 seront rachetées à leur valeur nominale par la Communauté urbaine de Québec et qu'elles cesseront de porter intérêt à compter de ladite date.

Pour toute information supplémentaire et pour l'encaissement desdites obligations, veuillez communiquer avec monsieur Raymond Bédard, trésorier de la Communauté urbaine de Québec, au numéro de téléphone (418) 529-8771, poste 254.

Québec, le 27 avril 1987

Denis St-Martin, avocat
 Secrétaire de la CUQ

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LES RUELLES

Les citoyens sont priés de noter qu'à compter du lundi, 4 mai 1987 et jusqu'à nouvel ordre, l'enlèvement des ordures ménagères se fera par les ruelles, comme par les années passées.

A compter de cette date, les ordures devront donc être déposées dans leurs récipients, le long des ruelles, en arrière des propriétés et aux jours habituels, conformément aux dispositions des règlements concernant l'enlèvement des ordures.

Les citoyens devront aussi prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les terrains et parties de ruelles dont ils sont les propriétaires afin de se conformer au règlement municipal numéro 313 concernant la propreté, la salubrité et l'hygiène dans la Ville de Québec. IL N'APPARTIEN PAS AUX EMPLOYÉS DE LA VILLE D'EFFECTUER CE NETTOYAGE PRINTEMPIER OU D'ENTREtenir LES RUELLES PRIVÉES.

Québec, le 10 avril 1987

Le Greffier de la Ville,
 Antoine Carrier, avocat

BUREAU DU GREFFIER

Concernant certaines aliénations de biens par la Ville

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'article 3 de l'article 4 de sa charte (1929, chapitre 95, tel que modifié jusqu'à ce jour) que la Ville de Québec a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'encre ou par soumissions publiques durant la période s'étendant du 1er au 31 mars 1987 comme suit:

| Biens aliénés | Acquéreurs | Prix | Résolutions |
|--|--------------------------------------|------|-------------|
| Vente par la Ville lot 2353-1 du cadastre officiel de la Cité de Québec, quartier Champlain, division d'enregistrement de Québec | Les Immeubles du Quartier Latin inc. | 6915 | CM-86-491 |

Québec, le 22 avril 1987

Le Greffier de la Ville
 Antoine Carrier, avocat

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNÉRIE RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU CHALET DE TENNIS DU PARC VICTORIA

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour «LA RÉNOVATION ET L'AGRANDISSEMENT DU CHALET DE TENNIS DU PARC VICTORIA», 12 MAI 1987, à 14h15, heure locale.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents complets nécessaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de:

CÔTÉ ET CHABOT, architectes
 9285, boulevard l'Ornière
 QUÉBEC (Québec)

TELEPHONE: 842-1967.

Un dépôt de CENT DOLLARS (100\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 23 avril 1987

Le Greffier de la Ville
 Antoine Carrier, avocat



LES LUNDIS DE

★CONCOURS★CONCOURS★CONCOURS★



LE PROFESSEUR VITRONIX T'INVITE À SON CAMP-ÉCOLE

♦ Le professeur Vitronix est un savant confrère et ami intime du professeur Scientifex. Il aimerait tant que tu sois au nombre des trois gagnants de ce concours qui participeront à son camp-école qui aura lieu, du 28 juin au 12 juillet, au cégep de Rivière-du-Loup.

En fait, il s'agit d'un camp-école «vacances» centré sur les biotechnologies. La biotechno, comme l'appelle le prof Vitronix, vise le contrôle des micro-organismes (comme les cellules) en vue de leur utilisation en chimie, en agro-alimentaire, en foresterie et en pharmacologie. De même que dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. Par exemple, certains micro-organismes utilisés dans certaines conditions peuvent contribuer au traitement du cancer.

Le prof Vitronix est un grand spécialiste de la culture «in vitro». D'où son nom. La culture «in vitro» est une des étapes que les chercheurs doivent franchir dans une recherche en biotechnologie.

«ORGANISEZ-MOI UN DE CES PETITS CONCOURS EXTRAORDINAIRES A L'ISSUE DUQUEL SERONT DÉTERMINÉS LES TROIS GAGNANT(E)S DE MON CONCOURS», a ordonné l'aimable prof Vitronix à Crayons de Soleil et à la Fondation du Collège de Rivière-du-Loup. A propos, tu dois savoir que les bureaux et les laboratoires du professeur Vitronix sont situés au cégep de Rivière-du-Loup, soit à l'endroit même où le camp-école aura lieu.

TROIS GAGNANTS

L'extraordinaire camp scientifique comprendra des travaux en laboratoire, des visites de laboratoires spécialisés, des excursions passionnantes, des activités socio-culturelles et sportives de toutes sortes.

Il y aura trois gagnants. Ils seront transportés, d'où qu'ils viennent au Québec, par les autobus Voyageur. Leurs frais d'inscription et de séjour sont naturellement compris.

COMMENT PARTICIPER

Une exigence fondamentale pour participer: tu dois étudier actuellement en secondaire 3 ou 4. Par ailleurs, tu dois résoudre les anagrammes du professeur Vitronix que tu peux trouver dans cette page.

Tu dois faire parvenir ensuite tes réponses, pour le mardi 18 mai, à l'adresse que voici: Crayons de Soleil, «le concours du prof Vitronix», 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

BONNE CHANCE!

TOUT UN CAMP!

♦ Supposons que tu ne sois pas parmi les trois gagnants mais que le camp-école du professeur Vitronix t'intéresse, tu peux aussi y participer. A certaines conditions.

Par exemple: tu dois poursuivre tes études en secondaire 4 ou 5, en septembre; être âgé de 13 à 17 ans; aimer la vie de groupe et le travail en équipe; être un passionné de sciences et de biologie, en particulier.

En outre, tu dois acquitter des frais d'inscription de \$20, des frais de séjour et de pension de \$200.

Pour plus de détails, tu peux écrire à l'adresse que voici: Camp-école en biotechnologies, au soin de M. Benoît Guay, cégep de Rivière-du-Loup, 80 rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 1S8. ●

LE PROFESSEUR VITRONIX T'INVITE À DÉCHIFFRER CES ANAGRAMMES

♦ Le professeur Vitronix, tout comme son homologue le prof Scientifex, est parfois distrait. Figure-toi qu'il a interverti les syllabes de mots qu'il emploie souvent, en sa qualité de docteur en biotechnologie. Aide-lui à mettre un peu d'ordre dans ses syllabes afin qu'il puisse retrouver ses mots. A toi donc de replacer les syllabes de manière à former les mots exacts.

LULECEL

QUENÉTIGÉ

TAFERMENTION

MOGIELOZYEN

MOHORNE

LOBIONOGIETECH

Envoie tes réponses pour le mardi 18 mai à Crayons de Soleil. Surtout, inscris bien tes nom, âge, adresse, code postal, numéro de téléphone, ton degré scolaire et l'école que tu fréquentes. C'est important. ●



MOI, JE SUIS UN SPÉCIALISTE DES INSECTES

À NE PAS MANQUER MERCREDI

♦ Ne manque surtout pas ton Crayons de Soleil de mercredi. C'est la page «Bonjour les écoles!». Tu y trouveras les détails d'un concours de dessins extraordinaire entourant les Jeux Scolaires de 1988 qui auront lieu à Beauport. ●



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



BOTTINE



LES JUNGLERIES



PEANUTS



HAGAR L'HORRIBLE



LES PIERRAFEU



SCAMP

